

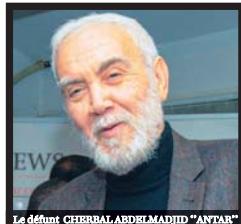
## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 15 octobre 2025 / 23 rabi al thani 1447 - N° 3935 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"  
www.dknews.dz  
e-mail: contact@dknews.dz

151<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP  
À GENÈVE

Réunion de coordination  
de la délégation du  
Conseil de la nation  
participant à l'assemblée

PARLEMENT

Le ministre de la Communication  
reçoit une délégation du groupe  
parlementaire des Indépendants  
au Conseil de la nation

P.24

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

M. Kouachi Mourad membre CNESE,  
expert et analyste économique  
sera l'invité du Forum *DK News*  
à la Salle CHERBAL ABDELMADJID  
au siège social du journal

P.2



## L'Algérie est officiellement qualifiée



En s'imposant tranquillement face à l'Ouganda hier au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-ouzou devant 45.000 spectateurs, l'Algérie a décroché sa place pour la Coupe du monde 2026. Il s'agit là de sa cinquième qualification pour la dernière rencontre du groupe G aboutissant à la qualification coupe du monde 2026. P.22

Par R. Yanis

### PLF 2026

Plusieurs dispositions  
pour soutenir le pouvoir  
d'achat et améliorer  
les conditions de vie  
des citoyens

P.7

### HABITAT

Le ministre de l'Habitat  
supervise le lancement des  
préparatifs du projet du Pôle  
financier à Sidi Moussa

P.3

UN DISPOSITIF INTERINSTITUTIONNEL COORDONNÉ  
POUR PROTÉGER CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

« Été 2025 : une coordination  
exemplaire pour une sécurité  
nationale renforcée et un climat  
de sérénité »

Par Abed Meghît

P.4

### SANTÉ

CANCER DE  
LA BOUCHE  
Le thé vert  
combat les  
cellules des  
tumeurs

P.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS  
(ES SÉTIF)  
Arab nouveau  
directeur  
sportif

P.21



ORAN  
Hommage au poète  
Brahim Kara Ali,  
auteur du recueil  
"Le Millénaire  
de l'Algérie"

P.16

CONSTANTINE  
Saisie de plus  
de 8 tonnes  
de couscous  
impropres à la  
consommation  
à Hamma  
Bouziane (sûreté)

P.2

**BORDJ BOU ARRERIDJ**

**Plus de 1 milliard DA pour les travaux d'aménagement du pôle urbain Boumergued et son raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz**



Une enveloppe financière de 1,32 milliards DA a été dégagée pour la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain Boumergued (sortie Est de Bordj Bou Arreridj) et son raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, ce montant se répartit entre les travaux d'aménagement pour 770.000 DA et les travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz pour 550.000 DA.

S'étendant sur 276 hectares, ce pôle accueillera plusieurs projets de logement et d'équipements publics dont deux unités de sûreté, une polyclinique, un institut de formation professionnelle spécialisé et un château d'eau d'une capacité de 10.000 m<sup>3</sup>, a précisé la même source.

Il sera ainsi procédé à la réalisation au sein de ce pôle de 4.000 logements AADL inscrits à l'exercice 2025 et 6.440 autres logements AADL 3 retenus pour l'exercice 2026, en plus d'autres programmes de logements des formules public locatif et promotionnel aidé, a ajouté la même source.

**CONSTANTINE**

**Raccordement de 156 logements au réseau du gaz naturel dans plusieurs communes**

Au total, 156 logements ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans différentes communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre des programmes financés par la wilaya au profit des collectivités locales, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution Ali Mendjeli relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonegaz).

Dans une déclaration à l'APS, Mme Wahiba Takerist, responsable de la cellule de communication de la direction, a précisé que l'opération a concerné les communes d'Aïn Abid, d'El Khroub et d'Ouled Rahmoun, avec la réalisation d'un total de 1777 mètres linéaires de réseau gazier, conformément aux instructions du wali de Constantine, M. Abdelkhalak Sayouda, qui a insisté sur la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires afin de respecter les délais fixés pour l'achèvement des travaux.

Selon la même source, 64 logements ont été raccordés dans la commune de Aïn Abid, répartis comme suit : 38 logements au village Zahana, 17 logements à l'extension de Bir El Kourates, 31 logements à Ksar El Ma et 9 logements au village Loufi.

Par ailleurs, 52 logements ont été raccordés au pôle urbain Aïn Nahas (743 m), tandis que 9 logements ont été raccordés à Ouled Rahmoun (1238 m), en plus de 252 m de réseau réalisés au niveau du quartier Batli Massoud dans la localité de Bou-nouara.

L'opération a nécessité une enveloppe financière de 12,22 millions DA, soit un coût moyen de 80.000 DA par branchement, a ajouté la même source.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 34 morts et 1729 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-quatre (34) personnes sont décédées et 1729 autres ont été blessées dans 1408 accidents de la route survenus entre le 5 et le 11 octobre en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa avec 3 personnes décédées sur les lieux d'accident et 72 autres blessées suite à 36 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1919 interventions pour procéder à l'extinction de 1359 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (152 incendies), Tizi Ouzou (132 incendies) et Blida (70 incendies).

Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 16 incendies de forêts, 16 incendies de maquis, 57 incendies de broussailles, 11 incendies d'arbre fruitiers et 11 incendies de palmeraies, conclut le bilan.

## CONSTANTINE Saisie de plus de 8 tonnes de couscous impropre à la consommation à Hamma Bouziane (sûreté)



Une quantité estimée à 8,125 tonnes de couscous impropre à la consommation, vient d'être saisie par les services de la sûreté de daïra de Hamma Bouziane relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, a-t-on appris mardi auprès des services de ce corps constitué.

Ce lot de couscous jugé "avarie", a été découvert dans l'une des unités de production de pâtes, suite à un contrôle de routine mené en étroite collaboration avec les brigades d'inspection de la direction du commerce et des services agricoles, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

L'intervention s'inscrit dans le cadre des efforts visant la protection de la santé du consommateur et la lutte contre le phénomène des intoxications alimentaires, a affirmé la même source.

La marchandise en question a été immédiatement détruite par les services concernés et des procédures judiciaires nécessaires ont été prises, a-t-on indiqué.

**Horaire des prières**

Fajr : 05h25  
Dohr : 12h34  
Asr : 15h46  
Maghreb : 18h16  
Isha : 19h38

**MÉTÉO**

Alger	31°	19°
Oran	32°	18°
Annaba	31°	18°
Béjaïa	28°	20°
Tamanrasset	36°	24°

**DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025**

**M. Kouachi Mourad** membre CNESE, expert et analyste économique sera l'invité du Forum **DK News** à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège social du journal



M. Kouachi Mourad membre du conseil national économique, social et environnement CNESE, expert analyste économique sera l'invité du Forum **DK News** à la Salle CHERBAL ABDELMADJID au siège social du journal pour une conférence débat dimanche 19/10/2025 à 13h30.

L'hôte de **DK News** abordera le thème « le nouveau gouvernement en Algérie : défis économiques et attentes sociales ».

La rencontre aura lieu à la Salle CHERBAL ABDELMADJID sis 03 rue du Djurdjura, Ben Akoun - Alger, Siège social du journal.

**BLIDA**

**Réception prochaine d'un nouvel espace libre dédié aux distributeurs automatiques de billets**

Le secteur de la poste à Blida sera prochainement renforcé par un nouvel espace libre de distributeurs automatiques de billets (DAB), dans la commune de Meftah (extrême-Est de la wilaya), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la poste et des télécommunications.

Près de la moitié des opérations de retrait d'argent dans la wilaya s'effectuent désormais via les DAB, en raison de leurs nombreux avantages, d'où la nécessité d'en installer de nouveaux, à l'instar de ceux de Meftah, dont la mise en service est prévue dans les prochains jours, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Amine Benzine.

Ce nouvel espace s'ajoutera à ceux déjà opérationnels à Ouled Yaïch, commune la plus densément habitée dans la wilaya (5 DAB), et à la nouvelle ville de Bouinane (3 DAB).

Actuellement, le secteur local de la Poste compte 54 distributeurs installés au niveau des bureaux de poste, auxquels s'ajoutent 74 autres relevant de diverses institutions bancaires et accessibles aux clients d'Algérie Poste pour leurs retraits, a ajouté M. Benzine.

Il a aussi fait part de la réalisation de plusieurs opérations qui ont permis d'alléger la pression sur les bureaux de poste et d'étendre le réseau postal, qui compte désormais plus d'une centaine de bureaux répartis sur l'ensemble des communes, dont les zones reculées et les nouveaux pôles urbains.

Outre ces nouvelles réalisations, d'autres bureaux postaux ont bénéficié d'actions de réaménagement pour améliorer l'accueil des clients, au moment où des projets similaires sont prévus à la réception à Boufarik et Bouinane.

Une étude a été, également, lancée pour évaluer les besoins des différentes communes et nouveaux pôles urbains, en vue d'inscrire de nouvelles opérations de réalisation de bureaux de poste et d'installation de DAB, selon la même source.

**HABITAT****Le ministre de l'Habitat supervise le lancement des préparatifs du projet du Pôle financier à Sidi Moussa**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, lundi, une visite de terrain dans la commune de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la réalisation du projet du Pôle financier, qui se veut un édifice urbain moderne, indique un communiqué du ministère.

L'Agence nationale de réalisation des investissements en équipements (ANRIE) a été désignée en tant que maître d'œuvre du projet, tandis que les travaux de réalisation ont été confiés à Cosider Construction, et l'étude et le suivi, au Bureau d'études de Cosider, précise la même source.

Lors de cette visite, le ministre a suivi un exposé technique détaillé sur le pavillon administratif du projet (Zone 1), et s'est enquis des différents aspects liés aux préparatifs du lancement des travaux. Au terme de sa visite, le ministre a donné une série d'instructions notamment pour "accélérer la réalisation des études, et en ré-



duire les délais afin de permettre le lancement effectif

des travaux dans les plus brefs délais", ainsi que "la finalisation des études techniques du projet, la mise en place rapide du chantier, l'installation de la centrale à béton et des équipements de levage".

Le ministre a également insisté sur "le lancement immédiat de la commande et la préparation des structures métalliques, la mobilisation d'équipes de travail au niveau de chaque ouvrage, l'adoption d'un système de travail en continu (3x8), en fixant un délai maximal de 24 mois pour l'achèvement et la livraison du projet", conclut la même source.

**COMMUNICATION****Le ministre de la Communication rencontre les responsables et représentants des syndicats du secteur**

Le ministre de la Communication, M. Zohir Bouamama, a rencontré, lundi, les responsables et représentants des syndicats et organisations du secteur, insistant sur la nécessité de parachever le système législatif du secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui traduit l'attachement du ministère à être à l'écoute permanente des préoccupations et propositions des personnels et acteurs du secteur mais aussi des partenaires sociaux sur les questions socio-professionnelles des travailleurs du secteur, le ministre a souligné l'importance de parachever le système législatif

dans son volet lié à la promulgation des textes de loi, notamment le statut particulier du journaliste, qui permettra, a-t-il dit, "le traitement de plusieurs questions en suspens, et une réorganisation globale du secteur".

Il a également mis l'accent sur la nécessité "d'installer les autorités de régulation qui sont à même d'assurer une meilleure organisation du paysage médiatique et de veiller au respect des règles et fondements juridiques régissant la pratique journalistique".

A cette occasion, M. Bouamama a appelé l'ensemble des responsables syndicaux et représentants d'associations

nationales du secteur à "s'organiser conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et à faire preuve de solidarité syndicale dans l'intérêt général des journalistes".

Les représentants des syndicats ont, pour leur part, salué "l'esprit d'ouverture et de concertation qui caractérise les relations entre le ministère et les partenaires sociaux", exprimant leur "disponibilité à contribuer activement à toutes les initiatives visant à développer le secteur et à améliorer sa performance professionnelle et institutionnelle", conclut le communiqué.

**ELECTIONS****L'ANIE annonce l'ouverture de la période de révision périodique à partir de lundi prochain**

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de la période de révision des listes électorales, à partir de lundi 20 octobre courant, jusqu'au mardi 18 novembre prochain.

"En application des dispositions de l'ordonnance N°21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles 62 et 65, l'ANIE informe les citoyens algériens et citoyennes algériennes, de l'ouverture de la période de révision péri-

odique des listes électorale, à partir de lundi 20 octobre 2025, et de sa clôture mardi 18 novembre 2025", précise la même source.

L'ANIE invite "les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales, ayant atteint 18 ans au 31 décembre 2025, et remplissant les conditions légalement requises, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence".

L'Autorité a également "invité les électeurs inscrits sur les listes électorales ayant changé de lieu de résidence, de demander leur inscription sur la liste électorale de leur

nouvelle commune de résidence". Les citoyennes et citoyens inscrits sur les listes électorales qui ont changé d'adresse dans leur commune de résidence pourront, en cas d'erreurs matérielles constatées dans leurs données personnelles, "demander l'actualisation de la liste électorale au niveau de leur commune de résidence".

"Les citoyens doivent se rendre au siège de la délégation communale de l'ANIE au niveau de leur lieu de résidence pour soumettre toute demande, selon le cas, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de rési-

dence, et ce de 09:00 à 16:00 tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi et du samedi", a-t-on précisé de même source.

Les citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE pour s'assurer de leur inscription, envoyer des demandes d'inscription, de radiation ou d'actualisation de leurs données personnelles via le lien": <https://services.ina-elections.dz>.

"Les citoyennes et citoyens résidant à l'étranger, "doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription, selon la même procédure".

**FORÊTS****Campagne nationale de plantation d'un million de plants d'arbres le 25 octobre**

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et la Direction générale des forêts ont annoncé, lundi dans un communiqué, l'organisation d'une campagne nationale de plantation d'un million de plants d'arbres en une seule journée, prévue le 25 octobre, à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des efforts visant à renforcer le couvert végétal et à lutter contre le changement climatique.

Cette opération, qui se veut la plus grande campagne nationale de reboisement, sera organisée en partenariat avec l'Association "Algérie Verte" et son président, le créateur de contenu engagé, Fouad Maâla, l'objectif étant de planter un million de plants en une seule journée, en tenant compte des spécificités et des conditions climatiques de chaque région, précise le communiqué. Cette campagne nationale vise à renforcer le couvert végétal, à prévenir l'érosion des sols et à lutter contre la

désertification, tout en promouvant la culture du reboisement et l'esprit de participation citoyenne, notamment chez les jeunes.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé que "bien plus qu'une simple campagne de reboisement, cette initiative traduit un engagement national pour un avenir plus durable pour notre pays". Soulignant que "la protection des forêts est une responsabilité collective", le ministre s'est dit convaincu que "les Algériens sauront une fois de plus relever le défi". Le ministère a, à cette occasion, invité les entreprises publiques et privées, les associations, les établissements éducatifs et scolaires et les citoyens à contribuer activement au succès de ce rendez-vous national, réaffirmant son engagement à soutenir toutes les initiatives visant à préserver le patrimoine forestier et à promouvoir le développement durable.

**MOUDJAHIDINE****M. Tacherift souligne l'importance du rôle des associations dans la préservation de la mémoire nationale**

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné l'importance du rôle des associations culturelles et historiques dans la préservation de la mémoire nationale et la transmission des principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 aux nouvelles générations, indique mardi un communiqué du ministère.

Lors de l'audience qu'il a accordée au président de l'association Machââl Echahid, Mohamed Abbad, accompagné de quelques-uns de ses membres, M. Tacherift a mis en avant le "rôle important des associations culturelles et historiques dans la préservation de la mémoire nationale et la transmission aux nouvelles générations des principes de la Révolution de libération et des valeurs incarnées par les chouhada et les moudjahidines".

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur "la nécessité de mettre à contribution tous les moyens disponibles, notamment les technologies modernes et les réseaux sociaux, pour transmettre le message des chouhada et renforcer la conscience historique chez les jeunes, ces outils ayant un impact considérable dans l'ancrage du sentiment d'appartenance nationale".

**SANTÉ - SYNDICATS****Le ministre de la Santé rencontre les membres du SNCCSP**

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rencontré, lundi à Alger, les membres du Syndicat national des corps communs de la santé publique (SNCCSP), indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre de l'ancrage de la culture du dialogue et de la concertation avec les différents partenaires sociaux, M. Ait Messaoudene a lancé une série de rencontres de concertation, entamées avec les membres du SNCCSP, présidé par M. Kessar Ayache", précise la même source.

Lors de cette réunion consacrée à l'écoute des préoccupations socioprofessionnelles de ce syndicat, le ministre a "tenu à rassurer les représentants du syndicat des corps communs", assurant que "leurs revendications bénéficieront d'un grand intérêt", et réaffirmant "son engagement à poursuivre le travail en vue d'améliorer les conditions des personnels de la santé".

Il a salué, dans ce sillage, le rôle important de la commission centrale chargée du dialogue, en tant que "maillon essentiel dans le processus de concertation avec les partenaires sociaux", une démarche qui vise à "renforcer la confiance et à promouvoir l'esprit de coopération et d'entente mutuelle entre les différentes parties", ajoute le communiqué.

Quant à la prise en charge des patients, le ministre a souligné que cette question "reste au cœur de la politique sanitaire de l'Etat", car l'amélioration des performances de toutes les catégories du secteur constitue "une garantie fondamentale pour atteindre les objectifs escomptés".

Cette rencontre sera suivie d'une série de réunions avec les autres partenaires sociaux, dans le cadre d'un programme global pour écouter les différentes préoccupations et les examiner dans le cadre d'une approche participative", a expliqué M. Ait Messaoudene.

Pour sa part, le président du SNCCSP a salué "l'esprit de coopération qui caractérise les relations entre le syndicat et l'administration centrale".

Cette rencontre, a-t-il dit, reflète "la volonté commune de renforcer le dialogue constructif au service de l'intérêt général", de même qu'elle traduit "la détermination commune à poursuivre la concertation et à approfondir le dialogue social entre le ministère de la Santé et ses partenaires du secteur", selon la même source.

## TISSEMSILT

## Un modèle national de modernisation des infrastructures routières

Sous l'impulsion du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la wilaya de Tissemsilt s'impose aujourd'hui comme un véritable modèle national en matière de modernisation des infrastructures routières et de mise en œuvre du programme complémentaire de développement.

## ABED MEGHIT

Portée par la vision rigoureuse du wali, M. Bouzaïd Fethi, et soutenue par l'engagement du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdellah Djellaoui, la wilaya connaît une transformation profonde, témoignant de la volonté politique de réduire les disparités régionales et de dynamiser les territoires de l'intérieur du pays.

Depuis le lancement du programme complémentaire initié par le Président de la République, Tissemsilt vit une véritable renaissance.

Les chantiers structurants se multiplient, les routes se modernisent, les zones rurales se désenclavent et les échanges économiques s'intensifient.

L'ambition est claire : faire de Tissemsilt une wilaya moderne, connectée et tournée vers l'avenir, au service du citoyen et du développement durable.

Le wali, M. Bouzaïd Fethi, incarne une gouvernance de proximité exemplaire.

Sous sa direction, les services de l'État, les directions techniques et les entreprises publiques de réalisation travaillent en parfaite synergie.

Chaque projet fait l'objet d'un suivi minutieux, d'une évaluation continue et d'une coordination intersectorielle rigoureuse.

Cette approche managériale, alliant rigueur administrative et efficacité de terrain, a valu à Tissemsilt d'être classée parmi les wilayas les plus performantes dans la concrétisation du programme présidentiel.

« Le développement durable repose avant tout sur la gestion de proximité, le contrôle continu et la concertation entre tous les acteurs », a souligné le wali lors d'une récente réunion d'évaluation.

Ce mode de gouvernance, à la fois méthodique et humain, a permis d'accélérer les projets structurants tout en garantissant leur qualité et leur durabilité.

## Une visite ministérielle porteuse d'un nouvel élan

Lundi et mardi derniers, la wilaya a eu l'honneur d'accueillir le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdellah Djellaoui, pour une visite de travail et d'inspection de deux jours.

Accompagné du wali et des cadres de son département, le ministre a mis en exergue les avancées remarquables enregistrées dans la wilaya et salué la mobilisation exemplaire des acteurs du secteur.

« Nous œuvrons sans relâche à accélérer la cadence des projets et à améliorer la qualité des infrastructures, afin d'offrir des équipements modernes et durables au service du citoyen », a déclaré M. Djellaoui.

Le ministre a également insisté sur la synergie entre les structures centrales et locales de son département, considérant Tissemsilt comme « un modèle d'efficacité, de coordination et de bonne gouvernance à suivre ».

Cette visite s'inscrit dans la mission confiée par le Président de la République, visant à évaluer les taux d'avancement des projets inscrits dans les wilayas de Khemchela, Djelfa, Tissemsilt et Médéa.

Elle a permis de constater sur le terrain les résultats tangibles des investissements publics et d'annoncer de nouvelles perspectives.

## Des réalisations concrètes sur le terrain

Le réseau routier de Tissemsilt est aujourd'hui en pleine mutation.

Les grands axes structurants connaissent des avancées notables qui traduisent la détermination des pouvoirs publics à désenclaver la région et à renforcer sa connectivité avec le reste du pays.



## La Route Nationale n°14 (RN14)

Longue de 84 km, cette voie stratégique relie Tissemsilt à Khemis Miliana (wilaya d'Aïn Defla).

Sa première tranche, d'une longueur de 33 km entre Tissemsilt et Youssoufia, est en cours de réalisation, tandis que le tronçon de 8 km reliant Tissemsilt à la frontière avec la wilaya de Tiaret a été entièrement achevé à 100 %.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'achever la première tranche avant juin 2026, soulignant l'importance de cette infrastructure pour la fluidité du trafic, la sécurité routière et le développement économique inter-wilaya.

## La Route Nationale n°120 (RN120)

Cette route, longue de 22 km, relie la commune de Laâyoune à la frontière avec la wilaya de Djelfa.

Elle a été réalisée et réceptionnée à 100 %.

Mieux encore, le ministre Djellaoui a donné son accord de principe pour l'inscription du projet des 16 km restants afin d'assurer la continuité de cet axe stratégique jusqu'au cœur de la wilaya de Djelfa.

Ce prolongement contribuera à un meilleur maillage du réseau et à une meilleure circulation des personnes et des biens.

## La Route Nationale n°127 (RN127)

Cet axe routier reliant Laâyoune (Tissemsilt) à Ksar El Boukhari (Médéa) est l'un des projets phares du programme.

Son taux d'avancement dépasse désormais 90 %, pour un coût global estimé à 19,28 milliards de dinars.

Le ministre a annoncé que cette route sera livrée et opérationnelle dès le 1er novembre 2025, marquant une étape décisive dans la connexion directe de Tissemsilt à l'autoroute Nord-Sud, vecteur essentiel du développement économique national.

## Des investissements colossaux pour un développement intégré

Le secteur des travaux publics à Tissemsilt bénéficie d'une enveloppe globale de 47,62 milliards de dinars, représentant près de 49 % du budget du programme complémentaire de développement.

Cet investissement est réparti sur 13 projets structurants, incluant les axes nationaux, les chemins de wilaya et les ouvrages d'art.

En parallèle, 93 km de chemins de wilaya et 58 km de chemins communaux font actuellement l'objet d'une réhabilitation complète.

Ces efforts massifs visent à désenclaver les zones rurales, faciliter la mobilité des po-

pulations, encourager l'activité agricole et commerciale, et promouvoir le tourisme local, notamment dans le parc national de Théniet El Had.

Ce dernier, joyau écologique et destination prisée des visiteurs, bénéficie désormais d'un accès facilité grâce à l'amélioration du réseau routier.

## Une coordination exemplaire entre l'État et les collectivités

L'un des éléments clés de la réussite de Tissemsilt réside dans la synergie totale entre les institutions centrales et les collectivités locales.

Le ministre Djellaoui a tenu à saluer cette coordination exemplaire, soulignant que « la réussite du programme présidentiel repose sur une approche intégrée alliant qualité, sécurité et durabilité ».

Le wali Bouzaïd Fethi, pour sa part, veille personnellement à lever les contraintes administratives susceptibles de freiner l'exécution des projets.

Il supervise de près la mobilisation des moyens humains et matériels, en veillant au respect scrupuleux des délais et à la qualité des travaux.

Cette rigueur dans la gestion publique constitue aujourd'hui un atout majeur pour la wilaya. À plusieurs reprises au cours de sa visite, M. Djellaoui a exprimé sa reconnaissance au wali de Tissemsilt pour son engagement et son sens aigu des responsabilités, soulignant que le succès enregistré sur le terrain « est avant tout le fruit d'un suivi rigoureux, d'une coordination constante et d'une volonté locale ferme de réussir ».

## Des résultats visibles et mesurables

Les impacts de cette politique d'infrastructures sont multiples et déjà perceptibles dans la vie quotidienne des citoyens.

Les routes modernisées ont permis d'améliorer la sécurité et de réduire considérablement le nombre d'accidents ; de fluidifier le trafic et de diminuer les temps de trajet ; de faciliter le transport des marchandises et des produits agricoles ; de stimuler l'investissement local et la création d'emplois directs et indirects.

Les transporteurs, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs bénéficient désormais d'une meilleure logistique et d'un accès plus rapide aux marchés régionaux.

Les nouvelles infrastructures routières participent également à la valorisation du potentiel touristique de la région, renforçant ainsi son attractivité.

## Des infrastructures au service d'une vision durable

Tissemsilt, wilaya montagneuse par excellence, a longtemps souffert de l'enclavement

et du retard infrastructurel.

Aujourd'hui, cette réalité change radicalement.

Avec 260,50 km de routes nationales, 485,20 km de chemins de wilaya et 861,36 km de chemins communaux, la wilaya dispose désormais d'un réseau dense et performant, répondant aux besoins actuels et futurs des citoyens.

Ces chiffres traduisent non seulement la volonté politique du Président Tebboune de rééquilibrer le développement national, mais aussi l'engagement du ministère des Travaux publics à concrétiser sur le terrain des projets concrets, visibles et durables.

## Tissemsilt, symbole d'efficacité et de bonne gouvernance

Les réalisations enregistrées traduisent l'harmonie parfaite entre la vision du Président de la République, la stratégie gouvernementale et la rigueur locale.

Pour le ministre Djellaoui, Tissemsilt représente « un modèle de réussite où la volonté politique, la compétence technique et l'engagement local s'unissent au service du citoyen ».

Sous la conduite de M. Bouzaïd Fethi, la wilaya s'impose aujourd'hui comme un pôle de développement équilibré, durable et solidaire.

Les chantiers ouverts et les infrastructures livrées illustrent une nouvelle ère de gouvernance territoriale où la transparence, la performance et la proximité sont les maîtres mots.

## Vers une Tissemsilt moderne, connectée et prospère

Grâce à la convergence des efforts entre les institutions de l'État, le ministère et les collectivités locales, Tissemsilt se prépare à franchir une nouvelle étape dans son développement.

Les routes modernisées, les ouvrages d'art achevés et les projets à venir annoncent une wilaya résolument tournée vers l'avenir.

L'ambition est de faire de Tissemsilt un carrefour stratégique reliant le Centre et l'Ouest du pays, un pôle d'échanges économiques et logistiques, et un modèle de gestion territoriale moderne.

À travers cette dynamique, la wilaya illustre parfaitement la philosophie du programme présidentiel : un développement équilibré, inclusif et durable au bénéfice de tous les citoyens.

Tissemsilt n'est plus seulement une wilaya en chantier — elle devient, sous le regard du Président Tebboune et la conduite de ses responsables, un symbole national de performance, de cohésion et de réussite territoriale.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

### 1,32 milliard de DA pour les travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain

Les services de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont annoncé qu'une enveloppe financière de 1,32 milliards DA a été dégagée pour la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau pôle urbain de Boumergued, situé à la sortie Est de la ville, ainsi que son raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris lundi de sources locales.

Les travaux d'aménagement bénéficieront de 770.000 DA alors que le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz disposeront de 550.000 DA. Le pôle de Boumergued qui s'étend sur une superficie de 276 hectares, accueillera plusieurs projets de logement et d'équipements publics dont deux unités de la Sûreté nationale, d'une polyclinique, d'un institut de formation professionnelle spécialisé et d'un château d'eau d'une capacité de 10.000 m<sup>3</sup>, ont indiqué les mêmes sources. Ce pôle verra la réalisation de 4.000 logements AADL inscrits au titre de l'exercice 2025 et 6.440 autres logements AADL retenus pour l'exercice 2026, en



plus de programmes de logements des différentes formules (public locatif et promotionnel aidé). D'autres projets ont déjà été inscrits, dont quatre établissements scolaires, un

hôpital de 240 lits et une structure universitaire, ajoute-t-on. Il a été souligné par ailleurs que l'aire forestière mitoyenne du site sera préservée afin de constituer une source de

détente pour les habitants dans le cadre d'une vision intégrée prenant en compte la qualité de la vie et le souci de développement urbain durable.

Redaction

## BORDJ EL-HAOUÈS

### Divers projets pour renforcer le cadre de vie

Afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen et renforcer la dynamique de développement, une série de projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune de Bordj El-Haoùès, 120 km au Nord du chef-lieu de la wilaya de Djanet.

Ces projets concernent les secteurs des travaux publics, l'hydraulique, la santé et l'énergie, indiquent mardi les services de la wilaya.

Des travaux qui concernent les infrastructures de base se poursuivent pour la réhabilitation et la modernisation de deux tronçons de 30 km chacun à travers la route nationale numéro trois (RN-3), entre Bordj El-

Haouès et le chef-lieu de wilaya de Djanet. Des opérations ont également été lancées pour un projet de raccordement et d'approvisionnement en eau potable du village de Tasset, à partir de la zone de Didder sur une distance de 70 km. Une nouvelle salle de soin a été réceptionnée et équipée dans la localité de Tasset.

Au niveau de la région d'Ihrir des travaux sont en cours pour la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau du point kilométrique (PK-200) sur le chemin de wilaya (CW-474). Un projet de construction du siège d'une antenne communale se trouve actuellement à un taux d'avancement de 95%

dans la même localité. D'autres projets sont également retenus au profit de la commune de Bordj El-Haoùès dont la réalisation d'un réseau d'assainissement dans les quartiers de Toumine et Tin-Temouine, un château d'eau de 500 m<sup>3</sup> à Toumine, ainsi que le raccordement de la localité de Tourest au réseau électrique sur une distance de 45 km. Ces projets et d'autres dans les secteurs de l'éducation et de la santé, démontrent la dynamique que vit cette commune au titre des efforts qui visent à améliorer la situation des différentes infrastructures et impulser le développement local.

Redaction

## PROTECTION CIVILE

### Le DG s'enquiert à Tindouf du degré de disponibilité opérationnelle du secteur

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, a entamé lundi, accompagné de cadres centraux, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel visant à renforcer la disponibilité opérationnelle et à éléver le niveau de performance des différentes structures du secteur.

Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur des statistiques et de la communication à la DGPC, Nassim Bernaoui, a indiqué que cette visite de travail entre dans le cadre du suivi régulier et de proximité des activités de la DGPC, avec pour objectif d'examiner les moyens administratifs et opérationnels mis à la disposition des directions de wilayas, d'évaluer le degré de disponibilité du personnel et des équipements, et de ve-

rifier la mise en œuvre des programmes destinés à renforcer les capacités d'intervention face aux différents risques, notamment ceux liés aux spécificités géographiques et climatiques des régions du Sud.

M. Boughlaf aura à inspecter, lors de cette visite, plusieurs unités opérationnelles, telles que les unités principales, secondaires et les postes avancés, aussi bien dans les zones frontalières que

dans les régions éloignées, et qui constituent des points stratégiques dans le dispositif d'intervention rapide, a-t-il ajouté.

Le programme de la visite comprend également l'examen de l'état d'avancement des projets destinés à renforcer la couverture opérationnelle, ainsi que l'équipement de nouvelles unités et de sièges administratifs modernes, afin d'améliorer les conditions de travail et d'assurer une efficacité accrue sur le ter-

rain, a poursuivi M. Bernaoui.

Le DGPC tiendra également des rencontres avec les cadres locaux et les agents de la Protection civile, pour évaluer leurs conditions de travail, recueillir leurs doléances et suggestions inhérentes à l'amélioration des performances et suivre la mise en œuvre des différents programmes de formation, tant opérationnels que préventifs, selon le responsable.

Acette occasion, le colonel Boughlaf a eu à s'enquérir de près des moyens humains et matériels mobilisés pour l'intervention efficace en cas d'urgence et de prise en charge des différents accidents dans des conditions difficiles, en plus de faire un constat de l'évolution des travaux et la conformité des équipements aux normes techniques les plus récentes.

Le gisement de fer de Gara Djebilet et le poste

frontalier terrestre "Chahid Mustapha Benboulaïd" ont constitué deux principales étapes de la visite de travail et d'inspection du DGPC, qui s'est engagé à y installer des postes avancés pour assurer la couverture des activités industrielles et commerciales ainsi que les éventuels risques d'accidents dans ces zones.

Cette visite traduit la volonté de la DGPC d'animer la culture de l'évaluation de terrain et de maintenir un dialogue permanent avec les unités opérationnelles, dans le but de renforcer la complémentarité entre les niveaux central et local, de soutenir les capacités logistiques et humaines, et de garantir un service public de qualité, à la hauteur des attentes du citoyen,

tout en assurant une meilleure réactivité et efficacité face aux différents risques et catastrophes, ont souligné les cadres du secteur.

## NÂAMA

### Trois centres de proximité de stockage de céréales bientôt réceptionnés



La wilaya de Nâama sera bientôt dotée de trois centres de proximité destinés au stockage des céréales, d'une capacité totale de 150.000 quintaux, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles.

La réalisation de ces infrastructures, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 720 millions de dinars, avance à un rythme soutenu, précise la même source soulignant que les travaux sont achevés à plus de 90 % pour le centre en cours de réalisation dans la commune de Kasdir.

S'agissant des centres de stockage implantés dans les communes de Mekmen Benamar et Aïn Benkhelil, le taux d'avancement des chantiers affiche 85 %. Leur réception est prévue pour le mois de novembre prochain, selon la même source.

Par ailleurs, trois autres centres similaires, d'une capacité de stockage de l'ordre de 50.000 quintaux chacun, en cours de réalisation dans les communes de Moghrar, Sfissifa et Aïn Sefra, enregistrent un taux d'avancement oscillant entre 60 % et 75 %. Leur mise en service est attendue, avant la fin de l'année en cours. Actuellement, la wilaya de Nâama dispose d'un nouveau centre de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux, mis en service en juillet dernier. Ce centre vient s'ajouter aux cinq unités de stockage déjà existantes, relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), dont la capacité globale atteint 180.000 quintaux, a-t-on souligné.

La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques, mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui vise à augmenter les capacités nationales de stockage de céréales.

## MASCARA

### Perturbation de l'AEP dans 11 communes en raison de travaux de maintenance

Onze communes de la wilaya de Mascara enregistrent une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de travaux de maintenance, a indiqué, lundi, l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation touche, depuis dimanche, les communes de Mohammadia, Sedjerara, Sidi Abdelmoumen, El Ghomri, Bouhanifia, Maqtaa Doumze, Sig, Chorfa, El Alaimia, Ras El-Aïn Amrouche et Oggaz.

La cause de cette perturbation est liée à des travaux en cours au niveau des installations de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (Oran), qui alimente notamment les régions de Sig et de Mohammadia. La situation de l'alimentation en eau potable sera progressivement rétablie dans les communes concernées, dès l'achèvement des travaux, a-t-on précisé de même source.

En attendant, l'unité de l'Algérienne des Eaux a mobilisé des citernes d'eau pour assurer l'approvisionnement des habitants durant cette période de perturbation.

APS

## ENTREPRISES

**Installation de Reda Belhadj en qualité de PDG par intérim du groupe Sonarem**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation de Reda Belhadj en qualité de Président-directeur général (PDG) par intérim du groupe Sonarem, en remplacement de Belkacem Soltani, indique un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de plusieurs cadres du secteur.

A cette occasion, M. Arkab a affirmé que cette nomination s'inscrit dans la dynamique continue que connaît le secteur des hydrocarbures et des mines, notamment dans son volet minier, saluant le rôle "central" que joue le groupe Sonarem dans la valorisation et l'exploitation des ressources minières nationales, la promotion de l'investissement et le développement de l'activité minière, notamment à travers les grands projets.

Il a précisé que la nomination de M. Belhadj reflétait la volonté de l'Etat de confier la gestion des entreprises stratégiques à des compétences nationales qualifiées, afin de contribuer à leur développement et à la promotion du processus de transformation industrielle et économique du pays.

Il a assuré son soutien



total au nouveau PDG dans ses nouvelles fonctions, en l'encourageant à poursuivre le processus de réforme et de modernisation visant à améliorer les performances du groupe et à renforcer sa compétitivité sur les marchés national et international. M. Arkab a également exprimé sa gratitude à Belkacem Soltani pour les efforts consentis durant son mandat à la tête du groupe, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière professionnelle.

Pour sa part, M. Belhadj a exprimé sa gratitude pour la confiance qui lui a été accor-

de, affirmant sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie du groupe selon une vision moderne, axée sur la valorisation des ressources minières nationales, la promotion de l'innovation et l'ouverture sur des partenariats internationaux mutuellement bénéfiques.

Avant sa nomination à la tête de Sonarem par intérim, M. Belhadj occupait le poste de PDG de la Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL). Doté d'une expérience de plus de 25 ans dans l'industrie sidérurgique et minière, il a occupé

plusieurs postes de direction au sein de grandes entreprises nationales, telles que les groupes SIDER, ArcelorMittal Algérie et FE-RAAL.

Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en électronique, spécialité automatique, de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba, ainsi que d'un master en management des affaires obtenu de l'Institut international de management.

Le groupe Sonarem constitue l'un des pôles industriels et minières les plus importants en Algérie. Il est chargé du développement, de l'exploitation et de la valorisation des richesses minières nationales, à travers des partenariats stratégiques avec des opérateurs nationaux et étrangers.

Le groupe œuvre également à l'intégration des technologies modernes dans les processus de production et à la formation des compétences par le biais de ses filiales, telles que "Sonarem Formation", spécialisée dans la formation et la qualification des cadres du secteur minier.

**BOURSE D'ALGER  
Examen de la demande d'introduction de l'INSAG Education Group**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a examiné lors d'une réunion du guichet unique du marché financier, la demande d'intention formulée par INSAG Education Group pour son introduction en Bourse, a indiqué, mardi, un communiqué de la commission. Cette réunion s'est tenue lundi au siège de la Cosob, sous la présidence de son président Youcef Bouzenada, en présence des représentants de l'ensemble des parties prenantes du marché financier: la Bourse d'Alger, le Dépositaire central, les intermédiaires en opérations de Bourse ainsi que les promoteurs agréés.

Elle a été consacrée à "l'examen de la demande d'intention formulée par INSAG Education Group, acteur majeur de l'enseignement supérieur privé en Algérie, qui a exprimé son souhait d'ouvrir son capital au public à travers une introduction en Bourse", souligne la même source, précisant que cette démarche "s'inscrit dans une stratégie globale de structuration, de transparence financière et de consolidation de la croissance du groupe".

Créé à Alger il y a plus de trente ans, INSAG Education Group regroupe trois filiales accueillant près de 900 étudiants au sein d'instituts spécialisés dans les domaines du management, du marketing, de la finance et des technologies.

Et parmi ces établissements figure l'IFAG Higher Institute, agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 250 millions de dinars en 2024, enregistrant une croissance multipliée par cinq au cours des cinq dernières années, précise la Cosob.

À travers l'introduction en Bourse envisagée, l'INSAG Education Group "ambitionne notamment de mobiliser de nouveaux capitaux afin de financer la création de nouveaux campus à Oran et Constantine et renforcer ses infrastructures académiques et numériques, notamment à travers le développement de la formation en ligne et des laboratoires d'innovation", selon le communiqué. L'intention de ce groupe d'accéder à la Bourse d'Alger s'inscrit pleinement dans le cadre du guichet unique du marché financier, récemment activé par la COSOB et qui vise à simplifier les procédures d'introduction en Bourse et à offrir un accompagnement intégré aux entreprises souhaitant lever des capitaux sur le marché financier algérien, selon la même source.

Cette initiative illustre "les réformes engagées par la COSOB dans le cadre du Règlement général de la Bourse, publié en 2024, qui a institué un marché de croissance dédié aux PME et aux start-up, en simplifiant les conditions et les démarches d'introduction en Bourse".

## ALGÉRIE - COLOMBIE

**Examen des moyens de renforcer la coopération dans les domaines des hydrocarbures et des mines**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République de Colombie en Algérie, José Antonio Solaro Gomez, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et de l'investissement dans des secteurs d'intérêt commun, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer ainsi que de plusieurs cadres du secteur, a été l'occasion d'aborder les perspectives de développement de la coopération entre l'Algérie et la Colombie à la lumière des relations historiques unissant les deux pays, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, précise la même source.

Les discussions ont porté sur les opportunités de partenariat et d'investissement entre les sociétés des deux pays dans divers domaines d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens de renforcement de la coopération entre le groupe Sonatrach et les entreprises colombiennes opérant dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie.

M. Arkab a invité, dans ce sillage, les entreprises colombiennes à participer aux appels d'offres internationaux lancés par l'Algérie, notamment ceux relatifs à la prospection et à l'exploration des hydrocarbures, ajoute la même

source. Dans le domaine minier, les deux parties ont examiné les moyens d'élargir la coopération bilatérale à travers le développement de projets de partenariat dans les domaines de recherche, d'exploration, d'exploitation et de transformation des ressources minérales, en tirant parti de l'expérience colombienne dans la matière, y compris l'échange d'expertises techniques et scientifiques et le développement de la formation dans les métiers miniers.

Ainsi, le ministre d'Etat a réaffirmé la détermination de l'Algérie à établir des partenariats stratégiques, équilibrés et fructueux avec les pays amis, fondés sur le principe de l'intérêt mutuel, le transfert de technologies et la valorisation des ressources nationales.

Il a également souligné l'importance

de tirer profit des expériences internationales réussies, notamment celle de la Colombie dans le développement des industries pétrolière et gazière, ainsi que dans l'exploitation des richesses minières, au service des objectifs du développement durable.

L'ambassadeur de Colombie a, de son côté, fait par de l'intérêt de son pays pour les opportunités de coopération offertes par l'Algérie, relevant que cette dernière est un pays ami historique de la Colombie, et que son pays œuvre à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des mines, et à promouvoir la coopération Sud-Sud en tant que levier essentiel pour promouvoir un partenariat économique à la hauteur des excellentes relations politiques et diplomatiques liant les deux pays.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

**Ouverture des inscriptions aux entreprises et artisans souhaitant participer au Salon "Artigiano in fiera" en Italie**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux entreprises et artisans algériens souhaitant participer au Salon international de l'artisanat "Artigiano in fiera", prévu du 30 novembre au 7 décembre 2025 à Milan (Italie).

Les secteurs concernés incluent notamment les produits alimentaires et boissons fabriqués par des artisans, les produits cosmétiques, les produits naturels, les œuvres d'art et créations exclusives, ainsi que les produits en

céramique, en verre et en métal, indique le communiqué. Le ministère a fixé la date du 20 octobre courant comme dernier délai pour s'inscrire via le lien : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/artigiano-in-fiera-2025> ou par courriel à l'adresse suivante: [globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz](mailto:globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz).

Ce salon offrira aux exposants l'occasion pour la vente directe de leurs produits à un public international pouvant atteindre plus d'un (1) million de visiteurs, avec la possibilité d'établir des contacts avec de grands distributeurs, acheteurs et enseignes de luxe, et se ren-

seigner sur les exigences du marché européen, à travers l'interaction directe avec les consommateurs, selon le communiqué.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à valoriser la créativité artisanale algérienne et à mettre en avant la qualité et la singularité du produit national dans l'un des plus prestigieux salons internationaux spécialisés dans l'artisanat et les métiers, outre l'ouverture de nouvelles perspectives d'exportation vers les marchés européens, ajoute la même source.

APS

## PLF 2026

### Plusieurs dispositions pour soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2026, présenté mardi par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base.

Ainsi, le projet de loi comprend une série de dispositions visant à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge.

Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, visés destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide.

L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement.

Le texte prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026.

En outre, les importations de café seront exonérées de

TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douanes à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.

Le texte propose aussi l'exemption des droits de douane, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage importées à l'occasion de l'Aïd El Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026.

Il autorise également au Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différenciation et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques,

à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à construire deux millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030.

Il est également proposé de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs logements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat.

Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des ci-

toyns, le projet de loi propose d'exonérer les véhicules automobiles de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non montés dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde, la contribution de solidarité et le précompte.

Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément.

Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, notamment celles prises lors du Conseil des ministres tenu le 3 septembre dernier, consacré l'étude du dossier d'importation de 10.000 bus neufs destinés au transport des personnes, visant à répondre aux besoins des transporteurs pour le renouvellement du parc.

Enfin, le projet de loi prévoit également de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables sûres et efficaces, en réduisant les droits de douane sur l'importation de chauffe-eaux solaires domestiques de 30% à 15%, ceux-ci étant considérés comme une alternative plus sûre et plus économique par rapport aux chauffe-eaux traditionnels.

## Cadrage macroéconomique à moyen terme

Le Projet de loi de finances (PLF) pour 2026, présenté mardi devant la Commission des Finances et du budget de l'APN par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, prévoit un montant record de dépenses publiques, destinées à répondre aux besoins socio-économiques des citoyens et impulser la croissance de l'économie nationale.

Voici les principaux indicateurs du cadrage macroéconomique à moyen terme du PLF 2026, selon le rapport de présentation de ce texte, élaboré par le ministère des Finances:

- Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut est fixé à 60 dollars.
- Le prix de marché du baril de pétrole brut est de 70 dollars.
- Les dépenses budgétaires projetées s'élèvent à 17.636,7 milliards de DA (mds DA) en 2026, soit 42% du PIB, pour passer à 17.815,7 mds DA (39,6% du PIB) en 2027 et à 18.499,7 mds DA (38,2% du PIB) en 2028.
- Mais sur la base d'un taux de consommation prévu à 70%, les dépenses budgétaires devraient atteindre 12.345,7 mds DA en 2026, en hausse de 5% par rapport à la clôture de 2025, pour augmenter à 12.471 mds DA en 2027, puis à 12.949,8 mds DA en 2028.
- La masse salariale, y compris celle des EPA, s'élève à 5.926 mds DA en 2026, soit 33,6% du budget de l'Etat.
- Les transferts sociaux avoisinent les 6.000 mds DA
- Les recettes budgétaires devraient s'établir à 8.009 mds DA en 2026 (19% du PIB), puis à 8.187,2 mds DA en 2027 et 8.412,7 mds DA en 2028.
- La fiscalité des hydrocarbures budgétisée est attendue à 2.697,9 mds DA en 2026, puis à 2.588,4 mds DA en 2027, et 2.513,5 mds DA en 2028.
- Le taux de croissance est prévu à 4,1% en 2026, 4,4% en 2027 et à 4,5% en 2028, porté par les performances attendues des secteurs hors hydrocarbures.
- Le produit intérieur brut (PIB), en valeur courante, devrait atteindre 41.878,3 mds DA en 2026, pour augmenter à 45.018,4 mds DA en 2027, avant de grimper à 48.395,7 mds DA en 2028.
- Le PIB hors hydrocarbures devrait atteindre 36.286,5 mds DA en 2026, 39.578,3 mds DA en 2027, avant d'atteindre 43.117,8 mds DA en 2028.
- La croissance du secteur agricole devrait s'établir autour d'une moyenne annuelle de 5,4% sur la période 2026-2028.
- La valeur ajoutée du secteur agricole devrait enregistrer un taux de croissance moyen en volume de 6,2% sur la même période.
- La valeur ajoutée du secteur de la construction devrait connaître une croissance annuelle moyenne en volume de 5,1%.
- Le secteur des services devrait enregistrer une croissance annuelle en volume de 5% en moyenne (2026-2028).

## CNEP-BANQUE

### Campagne promotionnelle sur les assurances santé et prévoyance

La CNEP-Banque a annoncé, mardi, dans un communiqué, le lancement d'une campagne promotionnelle spéciale sur ses produits d'assurance, à l'occasion d'Octobre Rose et de Novembre Bleu, mois dédiés à la prévention et à la sensibilisation contre les cancers du sein et de la prostate. Cette campagne prévoit une réduction exceptionnelle de 25% sur les produits d'assurance "SAHTI" et "CNEP Total Prévoyance" (CTP), valable du 15 octobre au 30 novembre 2025, précise la même source.

Durant cette période, la banque appliquera une réduction de 25% sur la prime totale des nouvelles souscriptions ainsi que sur les renouvellements des contrats à périodicité semestrielle ou annuelle des produits SAHTI et CTP, ajoute le communiqué.

Le produit "SAHTI" est une assurance santé offrant une couverture en cas de maladie grave ou d'hospitalisation suite à un accident ou une maladie. Pour sa part, le produit "CNEP Total Prévoyance" garantit le versement d'un capital à l'assuré ou à ses bénéficiaires en cas de sinistre.

À travers cette initiative, la CNEP-Banque entend affirmer son soutien aux campagnes nationales de prévention et de santé en proposant une offre solidaire et avantageuse, et rappeler sa vocation d'institution citoyenne et engagée.

La banque a, par ailleurs, réaffirmé sa solidarité avec toutes les actions de prévention et de lutte contre le cancer, s'associant pleinement à l'esprit d'Octobre Rose et de Novembre Bleu.

## FINANCE ISLAMIQUE

### Un bond qualitatif et une contribution majeure à l'économie nationale

Les participants à une journée d'étude sur la finance islamique, organisée mardi à Alger, ont salué les progrès importants réalisés par l'Algérie dans ce domaine au cours des dernières années, d'autant plus que la finance islamique est appelée à devenir, dans un avenir proche, l'un des principaux leviers de l'économie nationale. Placée sous le thème "La finance islamique en Algérie: perspectives et défis", cette rencontre a été inaugurée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir et du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhami. A cette occasion, M. Belmehdi a salué la décision de lancer prochainement, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, des sukuks souverains, précisant que cette démarche traduit le développement de la finance islamique dans le pays ainsi que l'engagement du gouvernement à poursuivre le renforcement de cette formule de financement, considérée comme l'un des principaux piliers économiques. Soulignant la synergie entre le gouvernement et les instances législatives et consultatives en vue de développer la finance islamique et faire de l'Algérie un modèle en la matière, le ministre a rappelé que l'Algérie a été parmi les premiers pays à appeler, dès les années 1920, à la création d'une banque islamique et que son expérience actuelle est saluée par plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, ayant introduit la finance islamique depuis plusieurs années".

Le président du HCI a, pour sa part, mis en avant les efforts consentis pour le développement de la finance islamique et le renforcement de son rôle en Algérie, ainsi que l'accompagnement du Conseil dans ce processus, relevant que malgré la nouveauté des produits de la finance islamique sur le marché financier, ceux-ci ont suscité une réaction positive de la société algérienne. Evitant la récente publication du système comptable propre à la finance islamique au Journal officiel, le président du Conseil a mis en avant les retombées économiques de ce mode de financement, notamment à travers la promotion des investissements, ajoutant que l'avenir de la finance islamique en Algérie s'annonce prometteur. Lors des deux sessions organisées dans le cadre de cette journée d'étude, avec la participation de membres du HCI, de députés de l'APN et d'experts en finance islamique, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de former les ressources humaines au sein des banques et des institutions financières dans le domaine des transactions de la finance islamique, de diffuser la culture de la finance islamique au sein de la société et de renforcer l'inclusion financière à travers les transactions électroniques. Le membre du HCI, Mohamed Boudjelal, a déclaré, à cette occasion, qu'un projet de loi sur la zakat est en cours d'élaboration avec la contribution du Conseil, précisant que ce texte inclura la "zakat des entreprises", tout en oeuvrant à la création d'un conseil de coordination entre les banques et les institutions financières activant dans la finance islamique.

A l'issue de cette journée d'étude, les participants ont formulé une série de recommandations axées sur le renforcement de la formation, l'accélération de la transformation numérique, la création de banques et d'institutions financières spécialisées dans la finance islamique, la diversification des offres, la promotion de la concurrence, l'enrichissement du cadre juridique, l'adoption d'une référence normative nationale pour la finance islamique et la révision du coût des services.

## UN DISPOSITIF INTERINSTITUTIONNEL COORDONNÉ POUR PROTÉGER CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

# « Été 2025 : une coordination exemplaire pour une sécurité nationale renforcée et un climat de sérénité »

C'est au siège de l'État-major de la Gendarmerie nationale à Chéraga qu'a été tenue, lundi, la conférence de presse conjointe rassemblant les représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de la Direction générale des forêts (DGF).

Par ABED MEGHIT

Une rencontre placée sous le signe du bilan et de la transparence, au terme d'un été 2025 marqué par une mobilisation exceptionnelle des corps de sécurité, une vigilance accrue face aux incendies, et un engagement sans relâche pour la protection des citoyens, des biens et de l'environnement.

Un été sous le signe de la sécurité, de la vigilance et de la coordination

La saison estivale 2025 s'est distinguée par une affluence record de voyageurs, un dispositif de sécurité renforcé et une coordination interinstitutionnelle exemplaire.

Selon les bilans présentés, les différents services ont déployé des moyens humains, techniques et logistiques inédits afin d'assurer la quiétude des estivants, la fluidité des déplacements et la préservation du patrimoine naturel.

Sous la supervision des hautes autorités du pays, un dispositif intégré a été mis en œuvre, impliquant simultanément la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Protection civile et la DGF.

Objectif : garantir un été serein, maîtrisé et sans incident majeur.

### Des chiffres significatifs et une présence renforcée sur tout le territoire

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a enregistré plus de 6,5 millions de voyageurs ayant transité par les ports et aéroports du pays durant la période estivale.

Ce chiffre illustre la reprise dynamique du tourisme national et international, soutenue par une gestion rigoureuse des flux aux frontières. Les unités de police ont parallèlement mené une lutte intensive contre la criminalité organisée : 1,9 tonne de résine de cannabis, 233 kilogrammes de cocaïne et plus de cinq millions de comprimés psychotropes ont été saisis.

Ces opérations, appuyées par un travail de renseignement ciblé, témoignent de la vigilance constante des services frontaliers et de leur coopération efficace avec la Gendarmerie nationale et les Douanes.

### La Gendarmerie nationale : un maillage territorial efficace et une action multidimensionnelle

Le colonel Nadjmeddine Chemak, chef du département de la prévention et de la sécurité publique au commandement de la Gendarmerie nationale, a présenté un bilan éloquent : 3 471 accidents de la route ont été enregistrés durant la saison estivale, soit une hausse de 10,82 % par rapport à 2024.

Pour faire face à cette situation, la Gendarmerie a mené 84 missions aériennes de surveillance, en plus de milliers de patrouilles terrestres et maritimes.

Ces interventions ont permis de réguler la circulation sur les axes les plus fréquentés, notamment les routes nationales et d'assurer la sécurité dans les zones touristiques et côtières. Les services de la Gendarmerie ont également intensifié la lutte contre l'exploitation illégale des plages et parkings, avec 420 arrestations, 745 affaires traitées, et la saisie de 4 269 parapluies, 4 890 tables, 13 860 chaises et 1 241 tentes installées illicétement.

Dans le même cadre, 129 groupes criminels ont été démantelés, 436 individus



interpellés dont 211 placés en détention, confirmant la fermeté du dispositif national de sécurité. La Gendarmerie nationale a également renforcé ses outils de communication avec les citoyens via la plateforme numérique « Tariki », le numéro vert 1055, et la page officielle sur les réseaux sociaux, favorisant ainsi une interaction rapide et une prévention participative.

### Protection civile : la vigilance de chaque instant sous la direction du colonel Rabah Benmehieddine

Sous la houlette du colonel Rabah Benmehieddine, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) a présenté un bilan détaillé de ses interventions. Durant la saison estivale, 4 763 interventions liées à des accidents de la route ont été enregistrées, entraînant plus de 34 000 blessés et 700 décès.

Si le mois d'août a été le plus tragique avec 212 morts, les statistiques générales restent en nette amélioration par rapport à 2024, grâce aux campagnes de prévention et au renforcement des contrôles routiers.

Concernant les cas de noyade, 214 décès ont été déplorés, dont 131 dans des plages interdites à la baignade. La Protection civile a multiplié les opérations de sensibilisation auprès des estivants, notamment sur les plages autorisées, rappelant les consignes de sécurité et les gestes de premiers secours.

Sur le volet des incendies, la DGPC a enregistré plus de 2 000 feux ayant touché des exploitations agricoles et des zones forestières, dont la majorité ont été rapidement maîtrisés grâce à la coordination exemplaire avec la Direction des forêts.

Le colonel Benmehieddine a salué la mobilisation continue des soldats du feu, qui ont œuvré souvent dans des conditions climatiques extrêmes pour protéger les populations et leurs biens.

### Direction générale des forêts : un engagement écologique et une veille permanente

Le sous-directeur de la DGF, Saïd Fritas, a mis en avant les progrès notables enregistrés dans la lutte contre les feux de forêt.

Entre le 1er mai et le 7 octobre 2025, 666 incendies ont été recensés à travers 32 wilayas, touchant environ 4 000 hec-

tares, contre plus de 40 000 hectares détruits en 2024. Cette réduction spectaculaire, estimée à près de 90 %, est le fruit d'un dispositif préventif renforcé : patrouilles mixtes, surveillance par drones, tours de guet modernisées et coopération directe avec la Protection civile et la Gendarmerie.

La DGF a également multiplié les campagnes de sensibilisation autour du civisme écologique, de la prévention des feux et de la préservation du patrimoine végétal. Le numéro vert 1070 a permis de signaler rapidement plusieurs départs de feu, contribuant à une réaction immédiate sur le terrain.

### Une stratégie intégrée de prévention, d'assistance et de sensibilisation

L'ensemble des corps de sécurité a adopté une approche globale basée sur trois piliers : prévention, réaction rapide et proximité citoyenne.

La Sûreté nationale a déployé des brigades de proximité dans toutes les grandes villes côtières, renforçant la présence policière sur les plages, les axes touristiques et les lieux publics.

Les outils numériques tels que l'application « Allô Police » et le numéro 1548 ont facilité le signalement instantané des incidents.

Les campagnes de prévention routière et citoyenne ont mis l'accent sur la prudence au volant, la protection de l'environnement, et la lutte contre les comportements inciviques.

La Protection civile, de son côté, a formé et déployé des unités mobiles médicalisées et des équipes de sauvetage maritime, assurant une veille permanente sur les 14 wilayas côtières.

Des exercices de simulation d'incendies et d'accidents de masse ont été organisés tout au long de l'été pour maintenir un haut niveau de préparation opérationnelle.

### Des résultats tangibles et une sécurité renforcée

Les résultats de cette synergie nationale sont probants : baisse du taux de mortalité routière, maîtrise rapide des feux de forêt, réduction des actes criminels, et amélioration du sentiment de sécurité chez les citoyens.

La coopération étroite entre la Gendarmerie, la Police, la Protection civile, les Douanes et la DGF a permis de

faire de la saison estivale 2025 un modèle de coordination institutionnelle réussi. Les actions de proximité et les numéros verts nationaux « 1055 (Gendarmerie), 1548 (Police), 1021 (Protection civile), 1070 (Forêts) » ont joué un rôle central dans la communication directe entre les institutions et la population, consolidant la culture du civisme participatif.

### Une saison sous le signe de la responsabilité et de la solidarité

Au-delà des chiffres et des bilans, l'été 2025 restera celui d'une mobilisation nationale exemplaire, marquée par la solidarité entre les institutions, la société civile et les citoyens. Les responsables présents à la conférence ont unanimement salué le comportement civique des Algériens, leur coopération avec les forces de l'ordre, et leur adhésion aux campagnes de sensibilisation. Cette interaction positive traduit une évolution significative des mentalités et un attachement croissant à la sécurité collective.

Fort de cette expérience réussie, le dispositif sécuritaire et préventif mis en place durant la saison estivale 2025 servira désormais de référence nationale.

Les quatre institutions concernées « Gendarmerie nationale, Sûreté nationale, Protection civile et Direction générale des forêts » ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la modernisation de leurs moyens et à éléver encore le niveau de performance et de réactivité face aux nouveaux défis sécuritaires et environnementaux.

### L'Algérie, un modèle de sécurité estivale en Méditerranée

Grâce à la synergie des institutions, à la discipline citoyenne et à la mobilisation constante des corps constitués, l'Algérie a prouvé qu'elle pouvait conjurer sécurité, tourisme et développement durable.

La saison estivale 2025 se clôture ainsi sur une note de satisfaction et de fierté nationale, illustrant la capacité du pays à anticiper, gérer et maîtriser les risques dans un esprit de responsabilité et de cohésion.

Un été paisible, un peuple vigilant, et des institutions à la hauteur des ambitions d'une Algérie sûre, stable et résolument tournée vers l'avenir.

## FRANCE

### L'ex-président Sarkozy sera incarcéré le 21 octobre

L'ex-président français, Nicolas Sarkozy sera incarcéré à compter du 21 octobre à la prison de la Santé à Paris, suite à sa convocation par le parquet national financier (PNF), ont rapporté des médias.

L'ancien leader de la droite française deviendra le premier ex-chef d'Etat d'un pays de l'Union européenne (UE) à aller derrière les barreaux. Le 25 septembre, le tribunal correctionnel de Paris l'a déclaré coupable d'association de malfaiteurs dans l'affaire du financement illégal de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007. Il l'a condamné à cinq ans de pri-

son ferme. Bien qu'ayant fait appel du jugement, M. Sarkozy, 70 ans, va être incarcéré en raison du mandat de dépôt à effet différé "avec exécution provisoire" prononcé à son encontre. Une mesure que le tribunal a justifiée par l'exceptionnelle gravité des faits, commis par un responsable politique aspirant alors à la fonction suprême de la République. M. Sarkozy est



mêlé à plusieurs autres affaires.

Il a notamment porté entre février et mai un bracelet électronique en raison de sa condamnation définitive à un an d'emprisonne-

ment ferme dans l'affaire dite des "écoutes", pour laquelle il était accusé d'avoir corrompu un magistrat pour qu'il le renseigne sur des enquêtes judiciaires le concernant.

## ONU

### Près de 890.000 personnes affectées par les inondations au Soudan du Sud

Près de 890.000 personnes au Soudan du Sud ont été affectées par les inondations, soit plus du double du nombre recensé il y a trois semaines, a déclaré lundi un porte-parole de l'ONU.

Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations Unies, a indiqué lors d'un point de presse quotidien que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a signalé la poursuite des inondations dans

tout le pays en raison de fortes pluies et de la montée du niveau des eaux du Nil.

La grande majorité des personnes affectées se trouvent dans les Etats de Jonglei et d'Unity, et près d'un tiers d'entre elles ont été déplacées et cherchent refuge sur des terrains plus élevés, a-t-il indiqué.

Les inondations ont causé des dégâts aux habitations, aux cultures, aux écoles, aux installations de santé, aux routes et à d'autres infrastructures essen-

tielles, compliquant davantage l'accès humanitaire, selon lui.

"Malgré ces défis, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent d'assurer une aide humanitaire qui sauve des vies, en fournissant des abris, de la nourriture et du soutien nutritionnel, une aide en espèces, ainsi que des services de santé, d'eau et d'hygiène", a ajouté M. Haq, précisant que des sacs de sable et d'autres matériels de lutte contre les inondations sont

également distribués. Au 13 octobre, le plan de réponse aux besoins humanitaires du Soudan du Sud en 2025, qui vise à mobiliser 1,7 milliard de dollars américains pour venir en aide à 5,4 millions de personnes, n'est financé qu'à hauteur de 30%, ce qui entrave la capacité à intensifier les interventions d'urgence, à déployer à l'avance des fournitures et à maintenir les opérations de manière prolongée, selon le porte-parole.

## ENFANTS ROHINGYAS

### L'aide de l'ONU au bord d'un «précipice financier»

Les Nations unies ont prévenu mardi que leur capacité à aider les enfants dans les immenses camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh s'amenuisait rapidement et serait bientôt au bord d'un "précipice financier". L'Unicef (l'agence des Nations unies pour l'enfance) a indiqué que les conditions de vie dans ces camps sordides étaient déjà désastreuses et ne feraient que s'aggraver en 2026 à mesure que ses financements s'épuisent.

Le camp de Cox's Bazar abrite environ un million de membres des Rohingyas, qui ont fui une répression mili-

taire brutale dans l'Etat d'Arakan, en Birmanie, qui a éclaté en 2017. Une crise de financement se profile et elle menace d'effacer des années de progrès pour les enfants rohingyas", a déclaré Carla Haddad Mardini, directrice de la collecte de fonds privés et des partenariats de l'Unicef, de retour de Cox's Bazar. "C'était navrant de voir des salles de classe fermer, des services se réduire et l'avenir de centaines de milliers d'enfants qui ne tient qu'à un fil", a-t-elle dit aux journalistes à Genève.

"Nous faisons tout notre possible pour vraiment tirer le

maximum de chaque dollar, mais nos options s'épuisent".

Elle a précisé que l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'aide à l'hygiène comptaient parmi les services les plus durement touchés. Le Bangladesh a enregistré une forte augmentation du nombre de réfugiés venus du Myanmar depuis le début de l'année 2024, avec l'arrivée de 150.000 Rohingyas supplémentaires. Mais cette forte augmentation survient à un moment où les Etats-Unis - traditionnellement le premier donateur mondial - ont drastiquement réduit leur aide, provoquant des ravages dans

le secteur humanitaire à travers le globe. D'autres grands contributeurs internationaux freinent également leur assistance. Les coupes successives ont déjà causé de graves difficultés aux Rohingyas dans les camps de réfugiés surpeuplés, où beaucoup dépendent de l'aide humanitaire et souffrent de malnutrition.

"Tout indique que la situation sera encore plus dramatique l'année prochaine", a déclaré M. Haddad Mardini, précisant que "l'ensemble de l'intervention en faveur des Rohingyas est confronté à un précipice financier au début de l'année 2026".

"Nous nous dirigeons à grande vitesse vers ce précipice financier - les projections les plus pessimistes suggèrent que des contributions déjà insuffisantes pourraient chuter de moitié", a-t-elle ajouté. Elle a aussi affirmé que malgré les gains d'efficacité, la fusion des programmes d'aide et la localisation du soutien, "aucune réduction de coûts ne peut compenser une baisse aussi importante".

Mme Mardini a déclaré que la malnutrition aiguë sévère chez les enfants était maintenant à son plus haut niveau depuis que la crise a éclaté en 2017.

## ESPAGNE

### Alerte rouge aux pluies torrentielles sur le littoral de Valence

L'agence météorologique espagnole a émis lundi une alerte rouge aux "pluies torrentielles" sur le littoral de Valence (est), un an après les inondations meurtrières dans la région, et quelques heures après le passage en Catalogne d'une tempête ayant fait plusieurs blessés et des dégâts matériels.

Alerte rouge aux pluies torrentielles sur le littoral sud de Valence. En vigueur jusqu'à 23H59 (...) Danger extraordinaire. Il peut y avoir des inondations et des crues soudaines. Suivez les recommandations de la protection civile", a indiqué l'agence Aemet sur les réseaux sociaux.

Quelques heures plus tôt, l'Aemet avait

mis fin à l'alerte rouge dans une partie du sud de la Catalogne, dans le nord-est du pays, où de nombreux habitants se sont réveillés lundi matin les pieds dans l'eau et face à un paysage de destructions après le passage de la tempête Alice.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent dimanche soir des torrents de boue tout emporter, dont des voitures, sur leur passage. Dans son dernier bulletin lundi, l'Aemet a abaissé le sud de la Catalogne d'alerte rouge à orange ("risque important de pluies"), mais les autorités locales ont, elles, maintenu leur plan "situation d'urgence". Malgré cet "épisode exceptionnel", selon les propos tenus

sur une radio locale par le président du gouvernement régional, Salvador Illa, les autorités "ne déplorent aucun mort" à ce stade. La Protection civile catalane a toutefois fait état dans un communiqué de 18 blessés, dont un grave. En déplacement dans les zones sinistrées, Salvador Illa a appelé les citoyens à rester "extrêmement prudents". À Santa Bàrbara, l'une des communes les plus touchées, le maire local a déclaré à la radio locale "un événement historique". Tout est sens dessous dessus", s'est-il lamenté, déplorant des dégâts importants pour de nombreuses cultures, qui vont "mettre le monde agricole sous pression". Les fortes pluies ont provoqué

la fermeture temporaire de plusieurs axes routiers et ferroviaires importants de la région, ainsi que d'établissements universitaires, d'après les autorités. L'Espagne, pays en première ligne des conséquences du dérèglement climatique, reste profondément marquée par les inondations dévastatrices d'octobre 2024 qui avaient fait plus de 230 morts près de Valence (est). Les scientifiques affirment que le changement climatique causé par l'activité humaine intensifie les phénomènes météorologiques extrêmes comme les fortes pluies qui peuvent provoquer des inondations.

## SLOVAQUIE

### 2 trains entrent en collision dans l'est de la Slovaquie, faisant environ 100 blessés

Deux trains de voyageurs sont entrés en collision lundi dans la région de Kosice, dans l'est de la Slovaquie, blessant une centaine de personnes, dont deux dans un état critique, a déclaré le ministre de l'Intérieur Matus Sutaj Estok lors d'une conférence de presse.

La collision s'est produite peu après 10h (8h GMT). Trois personnes demeurent coincées. Les deux trains express, qui circulaient en sens inverse, transportaient un grand nombre de passagers, ont rapporté les médias locaux. "Toutes les unités du système de secours intégré sont sur place", a déclaré la direction de la police de la région de Kosice sur les réseaux sociaux.

Les autorités ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de la collision.

## BANGLADESH

### Un incendie tue au moins 16 personnes dans une usine

Au moins seize personnes ont été tuées mardi dans l'incendie d'une usine chimique et d'une fabrique de vêtements à Dacca, la capitale du Bangladesh, ont annoncé les pompiers. Le feu a démarré dans l'entrepôt de l'usine, avant de s'étendre à une fabrique de textile voisine, a indiqué le directeur des pompiers, Tajul Islam Chowdhury. Les opérations de secours, avec le renfort de militaires, étaient toujours en cours mardi. Les seize corps n'ont été retrouvés que dans le bâtiment de la fabrique de vêtements car les secours n'avaient pas encore pu accéder à l'usine chimique. Les décès semblent dus à l'inhalation de gaz toxiques dégagés par la combustion de produits chimiques, a indiqué le directeur des pompiers.

## SÉCURITÉ SOCIALE

### Signature d'une convention pour l'inclusion des greffes de foie parmi les actes pris en charge

Une convention de partenariat a été signée, mardi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), et l'Etablissement hospitalier spécialisé en cancérologie Pierre et Marie Curie, portant sur l'inclusion des opérations de greffe de foie parmi les actes pris en charge par la sécurité sociale.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, et le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

Dans son allocution à cette occasion, M. Saihi a souligné que cette convention "traduit la volonté de l'Etat de renforcer la prise en charge sanitaire des malades à l'intérieur du pays, notamment dans le domaine de la transplantation hépatique".

Elle vise également à "améliorer la prise en charge sanitaire des assurés sociaux et à élargir les domaines de partenariat entre la sécurité sociale et les établissements hospitaliers spécialisés".

Cette convention s'inscrit dans le cadre des "efforts visant à soutenir le système national de santé et à valoriser les compétences médicales nationales", a indiqué M. Saihi.

Le ministre de la Santé a, pour sa part, précisé que cette convention constitue "une nouvelle démarche dans le processus de développement de la médecine curative spécialisée dans notre pays, notamment en matière de transplantation hépatique chez les adultes", à travers "la mise en place d'un programme de greffe de foie à partir de donneurs vivants, garantissant ainsi une prise en charge médicale optimale dans ce domaine précis".

Il a souligné l'"importance majeure" de la coopération intersectorielle dans le domaine de la santé, notamment pour la promotion et le développement du système de santé en Algérie, à travers l'instauration de mécanismes de contractualisation entre la sécurité sociale et les établissements sanitaires, permettant une utilisation optimale des ressources et leur orientation vers les actes thérapeutiques les plus complexes, garantissant ainsi une prise en charge de qualité des malades à l'intérieur du pays, et réduisant le recours aux soins à l'étranger.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji, du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr Adda Bounedjra et du président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, M. Habib Douagui.

## PRISE EN CHARGE DES GREFFES HÉPATIQUES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

### 5 opérations programmées dans une première phase (Saihi)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a révélé, mardi à Alger, que dans le cadre de l'inclusion des greffes hépatiques parmi les actes pris en charge par la Sécurité sociale, cinq opérations sont programmées dans une première phase.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature d'une convention de partenariat entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en cancérologie "Centre Pierre et Marie Curie", portant sur la prise en charge des greffes hépatiques à partir de donneurs vivants par la Sécurité sociale, le ministre a indiqué que "cinq opérations de greffes hépatiques sont programmées dans une première phase, et selon les besoins", ajoutant que "la première opération a déjà été effectuée la semaine dernière".

Quant au volet de la formation, M. Saihi a fait savoir que "des pôles spécialisés dans plusieurs domaines seront créés, notamment dans le domaine de la greffe du foie et ce, dans plusieurs régions du pays, afin de permettre aux citoyens de bénéficier de ce type d'intervention", tout en saluant la disponibilité des compétences nationales dans ce domaine.

La convention vient affirmer "la volonté de l'Etat de prendre en charge ces patients dans le pays, alors qu'auparavant, ils étaient transférés à l'étranger pour ce genre d'opérations", a souligné le ministre.

Il a rappelé que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la mise à disposition des compétences nationales pour la prise en charge des malades souffrant de différentes pathologies dans le pays.

APS

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ MENTALE

### Le ministre de la Santé préside une journée d'étude à l'occasion

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, lundi à Alger, une journée d'étude organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale.



Lors de cette rencontre, tenue à l'Institut national de santé publique (INSP), le ministre a indiqué que le renforcement de la santé mentale "n'est pas une action conjoncturelle ou saisonnière, mais un processus national continu reflétant une vision claire et une volonté collective", appelant l'ensemble des acteurs à "conjurer et unifier leurs efforts afin d'atteindre les objectifs visant à améliorer la santé mentale et à assurer une prise en charge globale et durable".

"Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour une prise en charge optimale des patients", à travers l'ouverture de nouvelles structures dans différentes wilayas et la mise en place d'un cadre réglementaire adapté à la réalité actuelle, dans le cadre du plan national de promotion de la santé mentale, a-t-il assuré.

L'Etat a consacré "des ressources croissantes à la réalisation d'infrastructures dédiées à la santé

mentale", dont 55 centres, comprenant 5 centres hospitaliers et 50 établissements de proximité, a souligné le ministre, ajoutant que ces structures ont été "renforcées par plus de 1.200 médecins spécialisés en psychiatrie et en pédopsychiatrie".

Il a, par ailleurs, évoqué le phénomène de la toxicomanie, qui affecte la santé mentale, précisant que son secteur œuvre en coordination avec les ministères concernés, notamment l'Education nationale, l'Intérieur, la Justice et la Solidarité nationale à "renforcer les programmes de prévention et de prise en charge des personnes concernées, en se focalisant sur la sensibilisation précoce et la prévention des dangers liés aux drogues et aux psychotropes". Le ministre a, dans ce cadre, annoncé le lancement de l'élaboration du texte relatif à l'hospitalisation obligatoire, tout en œuvrant à l'organisation des services de santé mentale de manière générale".

## SÉTIF

### Ouverture du 3ème congrès africain de la santé et de la biologie à l'université Ferhat Abbas



Les travaux du 3ème congrès africain de la santé et de la biologie prévus durant trois jours se sont ouverts mardi à l'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1).

Dans son allocution à l'occasion, Dr. Seddik Khennouf, doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie, a mis l'accent sur "la nécessité de consolider la recherche et la coopération scientifique entre les universités algériennes dans les domaines de l'utilisation des ressources de la nature dans le soutien de l'économie nationale", appelant à encourager les projets de recherche communs entre les laboratoires avec l'association des étudiants et des jeunes chercheurs aux expé-

riences pour améliorer leur niveau. L'intervenant a appelé à mettre en œuvre les résultats des travaux de recherche dans le secteur économique de sorte à transformer l'innovation académique en produits à valeur ajoutée au service du développement durable.

Les intervenants au cours de la 1ère journée de cette rencontre scientifique ont débattu plusieurs axes dont "la présentation des produits naturels à activités biologiques" et "l'opération d'extraction de ces produits naturels et d'identification de leurs activités biologiques".

La rencontre qui regroupe des chercheurs et universitaires

algériens ainsi que d'Egypte, du Kenya, de Jordanie, de Turquie et du Pakistan aborde "la valorisation des déchets des industries alimentaires, l'extraction des produits à effets thérapeutiques, la toxicité des produits et l'adaptation de ces composés à l'environnement et au développement durable," selon les organisateurs.

L'objectif porte sur l'échange des expériences et connaissances entre chercheurs en biologie, chimie biologique, santé publique, les activités biologiques et les applications des composants naturels et artificiels à travers des communications, d'exposés oraux et de posters.

## PALESTINE

**Génocide sioniste à Ghaza: le bilan s'alourdit à 67.913 martyrs et 170.134 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.913 martyrs et 170.134 blessés, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Les corps de 44 martyrs ainsi que 29 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24

heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

**OMS: plus de 15.000 patients nécessitent une évacuation médicale urgente à Ghaza**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté mardi sur la détérioration de la situation sanitaire dans la bande de Ghaza, après deux ans de génocide sioniste, soulignant qu'au moins 15.600 patients ont besoin d'une évacuation médicale urgente pour recevoir un traitement en dehors de l'enclave palestinienne.

L'organisation a expliqué que 15.600 personnes ont été amputées de leurs membres à la suite de la guerre génocidaire, appelant à une surveillance renforcée des maladies et des épidémies virales en raison de la détérioration de la situation sanitaire et des infrastructures endommagées à Ghaza. L'OMS a aussi souligné la nécessité de rouvrir les couloirs médicaux hors de la bande de

Ghaza pour garantir l'accès des patients aux centres de traitement spécialisés et aux soins médicaux d'urgence, avertissant contre "une aggravation de la crise humanitaire et sanitaire", si la fermeture et les retards dans la fourniture d'une assistance médicale se poursuivent.

Le bilan provisoire de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, était établi lundi à 67.806 martyrs et 170.066 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur jeudi dernier.

## TCHAD

**L'ONU alloue 1 million de dollars à la lutte d'urgence contre l'épidémie de choléra**

Le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, a alloué un million de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) aux efforts de réponse d'urgence à l'épidémie de choléra meurtrière qui sévit au Tchad, a déclaré mardi un porte-parole de l'ONU.

Ce nouveau financement, qui complète les 3 millions de dollars précédemment alloués à la lutte contre le choléra au Tchad, vise à contenir la propagation de la maladie, principalement en améliorant

l'accès à l'eau et à l'assainissement, en fournissant un soutien médical à la population et en renforçant les activités communautaires visant à sensibiliser aux risques et à encourager la prévention proactive, a déclaré lors de son point de presse quotidien Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Dimanche, plus de 2.600 cas suspects et près de 150 décès avaient déjà été signalés dans le pays, où l'épidémie touche les provinces orientales du Ouaddaï et du Sila, des zones qui accueillent un grand nom-

bre de personnes déplacées par le conflit au Soudan voisin, ainsi que la province centrale du Guéra, a déclaré M. Dujarric.

Les chiffres indiquent un taux de mortalité potentiel de près de 6%, ce qui est bien supérieur au seuil d'urgence de 1% défini par l'Organisation mondiale de la Santé, a-t-il précisé.

Depuis le début de l'année, le CERF a débloqué 11 millions de dollars pour lutter contre des épidémies de choléra et atténuer leurs effets dans cinq pays africains, dont le Tchad, a indiqué le porte-parole.

**PATHOLOGIES  
NEUROLOGIQUES  
L'OMS met en garde contre l'augmentation des cas dans le monde**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre l'augmentation des pathologies neurologiques à travers le monde, appelant à conjuguer les efforts en vue de parvenir à une réponse mondiale à même de les contrecarrer.

"Les troubles neurologiques touchent plus de 40% de la population mondiale, soit plus de trois milliards de personnes, et provoquent plus de 11 millions de décès chaque année", affirme l'OMS.

En 2021, les dix principaux troubles neurologiques contribuant à la mortalité et à l'invalidité comprenaient les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les migraines, la maladie d'Alzheimer, la ménigrite ou l'épilepsie idiopathique.

Cependant, des obstacles structurels, financiers et sociaux entravent les progrès dans la lutte contre ces maladies, tandis que la stigmatisation et les préjugés largement répandus empêchent souvent certaines personnes de se faire soigner, a signalé l'agence onusienne.

L'OMS "appelle à une action mondiale urgente, fondée sur des données probantes et coordonnée pour donner la priorité à la santé cérébrale et développer les soins neurologiques".

Seuls 63 pays disposent aujourd'hui d'une politique nationale sur les troubles neurologiques, tandis que 34 déclarent disposer d'un financement dédié.

En 2022, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté un plan d'action contre l'épilepsie et les autres troubles neurologiques afin de réduire leur impact.

Mais dans son premier aperçu de la réponse mondiale aux troubles neurologiques, l'OMS a indiqué que les pays à faible revenu comprenaient plus de 80 fois moins de neurologues que les pays à revenu élevé.

Selon l'organisation, le sous-financement chronique de la recherche, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, freine l'élaboration de politiques efficaces sur les troubles neurologiques.

**ONU  
Le taux de malnutrition infantile en Haïti a doublé en deux ans**

Le taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans en Haïti est passé de 7% à 14% en deux ans, a indiqué le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui cite un rapport de l'initiative internationale de surveillance du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

"Les femmes, les enfants et les familles déplacées sont les plus touchés par la crise prolongée en Haïti, qui entraîne une augmentation de la famine", a pointé le PAM. "Le taux de malnutrition a doublé en deux ans, passant de 7% à 14% chez les enfants de moins de cinq ans, et est même plus élevé dans certaines régions", a poursuivi le PAM.

Selon le rapport de l'IPC, "un nombre record de 5,7 millions de personnes, soit 51% de la population haïtienne, sont actuellement confrontées à des niveaux de famine aigus, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année dernière", a précisé l'organisation.

Pour rappel, Haïti subit une grave crise sécuritaire depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021 et un séisme dévastateur. Les criminels contrôlent la majeure partie du territoire, y compris une grande partie de la capitale.

Au moins 8.000 personnes ont été tuées en raison du banditisme généralisé. Le premier contingent envoyé pour aider les autorités à rétablir l'ordre et lutter contre les groupes criminels est arrivé à Port-au-Prince à la mi-2024.

APS

# ACARIENS

## Bête noire des asthmatiques

*Les acariens aggravent l'asthme sévère. Ils favorisent indirectement l'accroissement des cellules musculaires lisses des bronches, ont découvert des chercheurs de l'Inserm.*

Vous faites de l'asthme sévère mais n'êtes pas allergique aux acariens ? Peu importe, fuyez-les. Des chercheurs de l'Inserm mettent en garde les asthmatiques après avoir publié une étude qui associe les acariens à l'aggravation de la maladie. Leurs travaux montrent que les micro-arachides contribuent à l'augmentation des cellules musculaires lisses des bronches chez les asthmatiques sévères. Or cette prolifération participe au remodelage bronchique qui accroît la contraction et réduit le diamètre des conduits respiratoires.

La prolifération des cellules musculaires lisses a été mise en évidence après prélevement par fibroscopie de cellules épithéliales et de cellules musculaires lisses sur des asthmatiques sévères et des volontaires sains. Ces cellules, une fois cultivées, ont été exposées aux acariens. Résultat, chez les personnes atteintes d'asthme sévère (résistant aux traitements), les cellules musculaires lisses prolifèrent quand les cellules épithéliales (qui tapissent les organes) sont stimulées, en l'occurrence ici en présence d'acarien.

Les cellules épithéliales libèrent alors différents facteurs d'inflammation, comme les leucotriènes, qui sont happés en



## Asthme : des traitements efficaces mais insuffisamment suivis

Selon des spécialistes réunis à un congrès de pneumologie, l'asthme est une maladie de plus en plus fréquente qui bénéficie de traitements plutôt efficaces. Pourtant, ceux-ci ne sont pas toujours bien suivis par les patients.

Cette année, l'asthme a été dégagé comme le thème principal du 19ème congrès francophone de pneumologie, qui se tient à Lille du 30 janvier au 1er février. Selon les spécialistes réunis pour faire le bilan de l'état actuel de cette maladie, si les traitements qui existent sont satisfaisants, trop peu de patients les observent à la lettre.

« La prise en charge de l'asthme entre dans une nouvelle ère, celle de la médecine personnalisée, avec le développement de traitements plus adaptés aux différents types d'asthme, mais des tests biologiques plus performants sont aussi nécessaires », résume le Professeur Alain Didier, pneumologue au CHU de Toulouse, lors d'une conférence de presse de présentation du congrès.

« La plupart des asthmatiques peuvent mener une vie normale, avec un traitement adapté », assure le pneumologue. Malheureusement, et selon les résultats d'une étude récente, seuls 15% des asthmatiques suivraient correctement leur traitement. Pour Chantal Baherison Semjen, professeure de pneumologie au CHU de Bordeaux, « on ne traite encore trop souvent que l'épisode aigu » lorsqu'un enfant est pris de bronchite sifflante récidivante. Or,



ronnementale, donc impactée par les changements climatiques », explique la Pr Chantal Baherison-Semjen. « La chaleur a probablement un effet direct sur la mucosité des bronches et via des mécanismes de régulation cardiovasculaire. Il s'y ajoute un effet indirect, par le biais des polluants atmosphériques dont la concentration augmente en cas de fortes chaleurs. »

Pour limiter les crises, les spécialistes

quelque sorte par les cellules musculaires lisses, explique l'Inserm. « Les acariens ne sont pas la cause de tout : il est clairement démontré que les cellules musculaires lisses des patients asthmatiques sévères sont déjà remodelées dans l'absence de ces micro-arachides. Mais ces travaux montrent que les acariens représentent une contribution supplémentaire au remodelage », précise l'auteur de l'étude Patrick Berger, chercheur à l'Inserm/université de Bordeaux.

### Une piste à creuser

Pour lutter contre ce remodelage bronchique, une solution se trouve peut-être du côté du montelukast, un médicament qui bloque les récepteurs aux leucotriènes. Des travaux menés sur les souris tendent à confirmer cette hypothèse.

En attendant, les asthmatiques sont appelés à rester vigilants face aux ennemis invisibles : « Les mesures pratiques recommandées aux allergiques, comme l'évitement des moquettes, des doubles rideaux, l'utilisation de housses anti-acariens, sont également utiles chez les asthmatiques sévères non allergiques », rappelle l'étude.

### Asthme de l'enfant : dormir avec un animal réduit le risque



Dormir avec un animal de compagnie pendant les trois mois qui suivent la naissance permettrait de réduire le risque de souffrir d'asthme infantile.

Une étude présentée lors du Congrès international de l'European Respiratory Society (ERS), qui se tient cette semaine à Munich (Allemagne) revient sur une idée reçue. Alors que l'on conseille souvent aux jeunes parents de ne pas laisser leur animal de compagnie venir dans la chambre des enfants, il semblerait, au contraire, dormir avec un animal de compagnie (ou avec une peau de mouton par exemple) protégerait de l'asthme infantile.

Une équipe du centre de recherche Helmholtz Zentrum de Munich a suivi plus de 2 400 enfants de leur naissance à leurs 10 ans. Leur objectif : déterminer si dormir avec de la fourrure animale a un impact sur l'asthme allergique. Plus de la moitié des enfants suivis avait dormi à proximité d'un animal au cours des trois mois suivant leur naissance.

Les résultats de leur étude peuvent sembler surprenants puisque le risque d'asthme était réduit de 79% chez les enfants de 6 ans ayant dormi près de la fourrure animale. Cet effet protecteur chute quelque peu ensuite mais reste de 41% à 10 ans.

Ce n'est pas la première étude qui poste le doigt l'effet protecteur des animaux de compagnie sur la santé de l'enfant.

Récemment, une étude finlandaise avait montré que vivre avec un chien ou un chat pendant les douze premiers mois de vie diminuait de 30 % leur risque de présenter des infections de l'oreille ainsi que des symptômes d'infections respiratoires comme la toux, la fièvre, la rhinite.

L'asthme allergique est une maladie chronique qui touche les voies respiratoires et affecte 1 million de personnes en France. Alors que cette pathologie était quasiment inexistante à la fin du 19ème siècle, la prévalence mais aussi la sévérité de cet asthme se sont fortement accrues au cours des dernières années.

© M. P. Rostaing

## CANCER DE LA BOUCHE

### Le thé vert combat les cellules des tumeurs

*Dans une étude scientifique, des chercheurs américains ont mis en évidence le bénéfice d'un composé du thé vert pour lutter contre les cellules tumorales du cancer de la bouche.*



Après ses bienfaits minceur et antioxydants, le thé vert pourrait bien devenir une arme contre les cancers de la bouche, à en croire les résultats d'une nouvelle étude américaine. Parue dans la revue scientifique Molecular Nutrition and Food Research, l'étude montre qu'un des composés du thé vert brise les défenses des tumeurs, sans endommager les cellules saines.

S'inspirant de plusieurs études précédentes, les chercheurs de l'université d'Etat de Pennsylvanie (Etats-Unis) ont choisi de travailler sur l'épigallocatéchine-3-O-gallate (EGCG), un polyphénol du thé vert, déjà considéré comme un potentiel agent anticancéreux.

Pour tester l'efficacité du EGCG contre les cancers buccaux, les chercheurs l'ont disposé dans une boîte de pétri contenant des cellules tumorales, ainsi que dans une boîte contenant des cellules saines humaines de la bouche. L'EGCG a été administré à la même concentration dans les deux boîtes, proche de celle qui suit la mastication d'un chewing-gum au thé vert. A l'aide de colorants fluorescents, l'équipe a ensuite mesuré le processus de stress oxydatif (phénomène qui induit la mort programmée d'une cellule) dans les deux types cellulaires.

Il semble que l'EGCG provoque la formation d'espèces réactives de l'oxygène », expliquent les chercheurs. « Ce fort stress oxydatif contribue à endommager leurs mitochondries (composants des cellules qui produisent de l'énergie), ce qui entraîne la mort cellulaire programmée des cellules. » En somme, l'action du composé EGCG du thé vert engendre un cercle vicieux qui ne cesse qu'à la mort des cellules cancéreuses.

du stress oxydatif et donc de la mort cellulaire.

Pour confirmer les résultats au vu d'un éventuel essai sur l'homme, les chercheurs planifient d'étudier ce mécanisme chez l'animal, et espèrent qu'il sera observable sur différents types de cancer. A la clef, un potentiel traitement anticancéreux plus naturel, bien loin des effets indésirables de la chimiothérapie.

## L'heure du coucher a un impact sur les performances sportives



Les habitudes de sommeil des sportifs influencent grandement les résultats sportifs. C'est la conclusion d'une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Birmingham en Angleterre.

Etes-vous plutôt du matin ou du soir ? Si vous êtes une grande sportive, cette question a une importance significative. Chez les sportives de haut niveau, un manque de considération de son horloge biologique peut coûter une médaille. C'est ce qu'assurent des chercheurs de l'université de Birmingham dans la revue scientifique Current Biology. Ils ont découvert que les performances variaient de 26 % dans la journée. Et l'horloge biologique rendrait plus compétitif soit matin soit le soir, suivant ses habitudes de sommeil.

Pour le comprendre, les universitaires ont choisi 20 joueurs de hockey à qui ils ont demandé de réaliser plusieurs séries de courses sur 20 m sur un temps de

plus en plus court. Ils ont mesuré leurs résultats à six moments de la journée, étales entre 7h du matin et 22 h le soir.

Pour les lève-tôt, les matinées étaient plus courtes. Ils ont mesuré leurs résultats à six moments de la journée, étales entre 7h du matin et 22 h le soir.

Il a donc été démontré que les performances variaient de 26 % dans la journée. Et l'horloge biologique rendrait plus compétitif soit matin soit le soir, suivant ses habitudes de sommeil.

Pour les lève-tôt, les matinées étaient plus courtes. Ils ont mesuré leurs résultats à six moments de la journée, étales entre 7h du matin et 22 h le soir.

compte par les sportifs s'ils veulent donner le meilleur d'eux-mêmes pendant les compétitions. « Les athlètes et les entraîneurs refrettraien de grands bénéfices à connaître le moment optimal ou sous-optimal de performance ». Autrement dit, un athlète du matin (à son pic de performance à midi) devrait changer son rythme de sommeil quand il a une compétition le soir. « Si vous avez un championnat le soir et que vous êtes un lève-tôt, vous pouvez être entravé dans vos performances. Vous devriez donc adapter vos heures de sommeil de manière à vous lever plus tard, explique le chercheur à la BBC.

Ces résultats pourraient bouleverser le classement des équipes européennes. Le Dr Roland Brandstaetter, auteur de l'étude, ces données doivent être prises en

## MADAGASCAR

### La présidence annonce la dissolution de l'Assemblée nationale

La présidence malgache a annoncé mardi dans un décret la dissolution de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement bicaméral, en vue de "rétablir l'ordre" dans le pays secoué par des manifestations anti-gouvernementales.

"Conformément aux dispositions de l'article 60 de la Constitution, l'Assemblée nationale est dissoute", indique un décret diffusé sur le site internet de la présidence.

"Ce choix s'impose pour rétablir l'ordre au sein de notre nation et renforcer la démocratie", a justifié la présidence, peu avant un vote visant le chef de l'Etat "pour abandon de poste".

Pourtant, la veille, le président malgache Andry Rajoelina, avait écarté toute démission, appelant à "respecter la Constitution" au moment où le pays est secoué par des troubles sur fond de manifestations anti-gouvernementales. Et dimanche dernier, le Président Rajoelina, avait déclaré qu'une tentative de prise du pouvoir "illégale et par la force", "contraire à la Constitution", était en cours dans le pays.

D'après la Constitution, les élections législatives doivent se tenir "soixante jours au moins et quatre-vingt dix jours au plus après le prononcé de la dissolution".

### La chambre basse du parlement vote la destitution du président

L'Assemblée nationale (chambre basse du parlement) de Madagascar a voté la destitution du président Andry Rajoelina, ont rapporté des médias locaux. Ainsi, 130 des 131 députés présents (sur un total de 151) ont voté pour.

Le président a précédemment annoncé la dissolution de la chambre basse, mais celle-ci a jugé la décision illégale. Andry Rajoelina a déclaré, pour sa part, que la session extraordinaire de l'Assemblée nationale, convoquée à l'initiative de l'opposition, était juridiquement nulle, dépourvue de fondement légal et contraire à la Constitution.

Une crise politique intérieure à Madagascar a éclaté le 25 septembre avec des manifestations de jeunes contre les coupures d'électricité et d'eau, manifestations qui ont mis en revendication exigeant la démission du président. Ce dernier se dit prêt à dialoguer avec l'opposition, mais refuse de quitter son poste.

Il a annoncé être dans un "lieu sûr" pour diriger le pays à distance. L'endroit exact où il se trouve reste inconnu.

## SOUDAN

### 7 morts dans des attaques de drone

Au moins sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans des attaques de drone ayant visé des quartiers de la capitale soudanaise Khartoum et une ville du nord du pays, selon des médias locaux.

Des témoins dans l'est de Khartoum, ont indiqué à la presse locale que quatre drones avaient ciblé le quartier d'Id Babikir tôt mardi, tuant un médecin et l'un de ses enfants, et blessant deux autres membres de la même famille. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré les restes d'un drone qui s'était écrasé sur une habitation civile du quartier. Dans la ville d'al-Dabba, dans le nord du Soudan, les autorités locales ont affirmé que les Forces de soutien rapide (FSR), avaient ciblé la ville avec des attaques de drones, tuant cinq personnes et en blessant d'autres. Le Soudan reste en proie à un conflit entre les Forces armées soudanaises et les FSR, qui a éclaté en avril 2023. Les combats ont fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC - ONU

### Lors de 4<sup>e</sup> commission de l'ONU des pays d'Afrique et d'Asie renouvellent leur "ferme" soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des pays d'Afrique et d'Asie ont renouvelé hier, lors des discussions de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième commission) de l'Assemblée générale des Nations unies, leur "ferme soutien" au droit du peuple sahraoui à exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'Afrique du Sud a réitéré son "ferme soutien à la décolonisation du Sahara occidental", exhortant les Nations Unies à "accélérer la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui constitue son droit fondamental en vertu du droit international".

Son représentant a déclaré devant la Quatrième commission de l'AG de l'ONU que son pays "est particulièrement préoccupé par le sort du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique".

L'Afrique du Sud attache une grande importance à l'autodétermination du peuple sahraoui, car cela reste un principe sacré qui s'applique à des situations au-delà du continent africain", a-t-il assuré.

De son côté, le représentant de l'Ouganda a réaffirmé "le soutien de son pays aux principes universellement reconnus du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et aux approches constructives visant à rechercher une solution pacifique au conflit par le dialogue et les moyens politiques, comme recommandé par les Nations Unies".

Il a également souligné "la nécessité pour la communauté internationale de travailler ensemble pour créer un environnement politique propice et un cadre solide



pour l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, afin de garantir la paix régionale et internationale".

Le représentant du Mozambique a, pour sa part, souligné que son pays "demeure profondément préoccupé par l'absence de progrès vers l'autodétermination au Sahara occidental".

Il a notamment réaffirmé "le soutien indéfectible du Mozambique au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la Charte des Nations Unies, à la résolution 1514 (XV) et à toutes les résolutions pertinentes de l'Union africaine (UA) et de l'ONU".

La représentante du Timor-Leste a, quant à lui, fait part de "la préoccupation

particulière de son pays face à la situation au Sahara occidental, reconnu comme la dernière colonie en Afrique".

Le diplomate a appelé à un renforcement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), y compris une composante consacrée à la surveillance des droits de l'homme, et à garantir l'accès à l'aide humanitaire et la promotion du dialogue diplomatique, dans le plein respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le représentant iranien a réaffirmé la responsabilité des Nations Unies envers le peuple du Sahara occidental et son droit inaliénable à l'autodétermi-

nation, tel que stipulé dans les résolutions pertinentes de l'ONU.

Il a rappelé que "plus de 60 ans se sont écoulés depuis que le Comité spécial de l'ONU sur la décolonisation a déclaré le Sahara occidental comme étant un territoire à décoloniser, et que de nombreuses résolutions ont jusqu'à présent affirmé le droit du peuple sahraoui à déterminer librement son avenir". A cet égard, le représentant iranien a appelé à "un engagement sérieux et responsable pour mener des négociations sous les auspices de l'ONU, de bonne foi et sans conditions préalables, conformément à la Charte des Nations Unies, dans le but de parvenir à une solution juste, durable, globale et mutuellement acceptable".

## MAROC

### Le collectif GenZ 212 annonce de nouvelles manifestations à travers les villes samedi

Le collectif de jeunes GenZ 212, qui réclame depuis fin septembre des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et dénonce la corruption au Maroc, a annoncé lundi l'organisation samedi de "sit-in pacifiques" dans la majorité des villes du pays.

"Nous appelons toute la jeunesse marocaine ainsi que l'ensemble des citoyennes et citoyens à se mobiliser massivement pour soutenir ce mouvement jusqu'à la satisfaction de nos revendications", a déclaré dans un communiqué le mouvement.

Depuis le 27 septembre, le collectif, fort de plus de 210.000 adhérents sur la plateforme Discord, a organisé presque chaque soir des rassemble-

ments à travers le pays, réunissant des milliers de personnes dénonçant la corruption, la misère sociale et les priorités antisociales du gouvernement Akhannouch.

Le mouvement GenZ 212 réclame notamment des services publics d'éducation et de santé décents, la lutte contre la corruption et que le gouvernement rende des comptes. "Comme priorité absolue", il exige la libération immédiate des "détenus d'opinion arrêtés pour leur participation pacifique".

Aux premiers jours de cette mobilisation interdite, la police a procédé à des centaines d'interpellations. Environ 550 personnes font l'objet de pour-

suites, dont certains ont été maintenus en détention. Le mouvement de jeunes GenZ 212 a pris racine dans un élan de protestations né à la mi-septembre après le décès, à l'hôpital public d'Agadir (sud), de huit femmes enceintes admises pour des césariennes.

Durant les premières manifestations de protestation, rappelle-t-on, les jeunes avaient notamment scandé "on veut des hôpitaux et non des stades" en référence à un agenda sportif qui aura coûté plusieurs milliards de dirhams alors que les hôpitaux du pays croulent sous des besoins multiformes pressants, dont des médecins, des structures sanitaires décentes et un personnel médical mieux formé.

## RD CONGO

### Kinshasa et le M23 signent un accord sur la mise en place d'un Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le Mouvement du 23 mars (M23) ont signé, mardi à Doha, un accord sur la mise en place d'un Mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères du Qatar.

Selon le communiqué

signé à Doha, la conclusion de cet accord est l'une des deux conditions préalables au début des négociations pour un accord de paix global.

La deuxième phase consistait en un accord sur l'échange de prisonniers de guerre. Cet accord a été signé en septembre, mais l'échange lui-même n'a pas eu lieu. "Un dispositif de

surveillance composé de représentants de la RDC, du M23 et de la CIRGL (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs africains) sera formé, tandis que le Qatar, l'Union africaine et les Etats-Unis participeront en tant qu'observateurs", précise le document.

Cet organe sera chargé d'enquêter sur les viola-

tions du cessez-le-feu. De plus, la Mission des Nations unies pour la stabilité en RDC (Monusco) assurera la "coordination matérielle et technique".

Il est à noter que le Qatar a organisé plusieurs séries de négociations directes avec les deux parties au conflit, mais un véritable cessez-le-feu global n'a pas pu être conclu.

## PALESTINE

## Lazzarini: "Il est temps d'autoriser l'acheminement de l'aide à Gaza à grande échelle" (ONU)

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné qu'il était temps de permettre un accès humanitaire à "grande échelle" à la bande de Gaza, après deux ans de guerre génocidaire sioniste.

"Il est temps d'autoriser l'acheminement d'une aide humanitaire à grande échelle vers Gaza, notamment par l'intermédiaire de l'UNRWA", a déclaré Lazzarini dans un message publié lundi soir sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter: "Il est temps de construire un avenir de paix par la guérison, la justice et la reconnaissance mutuelle".

Lundi, l'UNRWA avait lancé un énième appel à l'entité sioniste pour qu'elle laisse l'agence onusienne faire son travail dans la bande de Gaza en lui permettant d'acheminer l'aide humanitaire au territoire, bloquée depuis le 2 mars en Jordanie et en Egypte.

L'interdiction par l'entité sioniste aux camions d'aides à entrer dans l'enclave



palestinienne a provoqué une crise alimentaire sans précédent, à Gaza entraînant la mort en martyrs de centaines de personnes de famine, particulièrement des en-

fants et des femmes. Le 22 août dernier, les Nations unies avaient déclaré officiellement l'état de famine dans l'enclave palestinienne.

Le bilan de l'agression génoci-

daire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 67.806 martyrs et 170.066 blessés, selon les autorités sa-

nitives palestiniennes. Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur jeudi dernier.

## La Norvège accorde un soutien supplémentaire de 4 millions de dollars à la Palestine Par solidarité

Le gouvernement norvégien a décidé d'apporter un soutien supplémentaire de 4 millions de dollars à la Palestine, dans le cadre d'un amendement à l'accord précédemment signé entre les deux parties, a rapporté mardi l'agence de presse Wafa.

"Cette annonce a été faite lors d'une réunion entre le ministre (palestinien) des Finances, Omar Bitar, et le représentant du ministère norvégien des Affaires

étrangères, Erik Berghav, au siège du ministère palestinien des Affaires étrangères à Ramallah, en Cisjordanie occupée", a précisé la même source.

Dans une déclaration aux médias en marge de cet événement, M. Bitar a souligné que "ce soutien reflète l'engagement indéfectible de la Norvège à soutenir le peuple palestinien et les efforts du gouvernement pour renforcer la résilience des institutions étatiques et la

pérennité des services publics". Il a, dans ce cadre, salué le rôle positif de la Norvège en tant que partenaire actif dans le soutien au développement économique palestinien.

De son côté, Berghav a insisté sur la poursuite de la coopération conjointe afin de renforcer la stabilité financière et de permettre au gouvernement palestinien de remplir ses obligations envers les citoyens.

## L'ONU et le CICR demandent l'ouverture de tous les points de passage à l'aide humanitaire à Gaza

Le Bureau de coordination des Affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont réclamé mardi l'ouverture de tous les points de passage de la bande de Gaza pour permettre d'acheminer davantage d'aide humanitaire,

suite à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu vendredi.

"A ma connaissance, tous

les points de passage de

Gaza ne sont pas ouverts à l'aide humanitaire.

C'est le principal pro-

blème actuellement, et c'est

ce que les humanitaires, y

compris le CICR, ont ré-

clamé au cours de ces der-

nières heures", a déclaré un porte-parole du CICR, Christian Cardon, lors d'un point de presse à Genève. Cette ouverture doit être effective "de toute urgence", a-t-il insisté.

"Nous demandons que les tous points de passage soient ouverts", a insisté à ses côtés un porte-parole

de l'OCHA, Jens Laerke. Il a également demandé que les points de passage qui avaient été détruits par la guerre soient réparés et ouverts, suite au cessez-le-feu en vigueur depuis vendredi. "Nous disposons dans la région de 190.000 tonnes prêtées à être envoyées", a relevé M. Laerke.

## Gaza: deux Palestiniens succombent à leurs blessures subies lors d'agressions sionistes à Khan Younes

Deux Palestiniens ont succombé à leurs blessures mardi après avoir été touchés récemment par des balles et des obus de l'armée de l'occupation sioniste à Khan Younes au sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon Wafa, la martyre Jodi Jameel Fayad est victime de blessures subies lors d'un précédent bombardement sioniste de la ville de Khan Younes, et le martyr Abd Al-Latif Adnan Abu Taima est, quant à lui, victime de blessures re-

ques suite à un raid ciblant l'est de Khan Younes, au sud de la bande de Gaza. Le bilan provisoire de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023, est établi à 67.806 martyrs et 170.066 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Un accord de cessez-le-feu, conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, est entré en vigueur jeudi dernier.

## BELGIQUE

## Le trafic aérien perturbé avant une manifestation contre de nouvelles réformes

Le trafic aérien était fortement perturbé mardi en Belgique, avant une manifestation nationale qui s'annonce d'ampleur contre les réformes menées par la coalition au pouvoir.

"Afin de pouvoir continuer à assurer la sécurité des passagers et du personnel, nous avons décidé, en concertation avec les compagnies aériennes, de ne pas opérer de vols passagers au départ ce 14 octobre", a annoncé sur son site l'aéroport Zaventem de Bruxelles, le plus grand du pays. Des vols à l'arrivée risquent également d'être annulés, par ricochet.

L'aéroport a invoqué une grève au sein d'un de ses prestataires assurant des services de sûreté.

L'aéroport de Charleroi, pour les mêmes raisons, "ne sera pas en mesure d'assurer les vols prévus au départ et à l'arrivée" ce mardi, a-t-il averti.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient attendues dans les rues de Bruxelles mardi matin, à l'appel de l'intersyndicale, pour une manifestation nationale principalement axée contre les réformes économiques et sociales du gouvernement fédéral de coalition, dirigé par le conservateur flamand Bart De Wever.

## OTAN

## Clôture des travaux de la 71<sup>e</sup> session de l'AP-OTAN en Slovénie

Les travaux de la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), tenus à Ljubljana (Slovénie), ont pris fin lundi, avec la participation d'une délégation parlementaire algérienne, indique un communiqué du Conseil de la nation.

La séance de clôture s'est déroulée en présence du Premier ministre de la République de Slovénie, Robert Golob, et du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, ainsi que de l'ambassadrice d'Algérie en Slovénie, Sabrina Kaci Bey, a précisé la source.

Les participants ont adopté les résolutions des commissions permanentes de l'Assemblée.

À cette occasion, le prix "Femmes pour la paix et la sécurité 2025" a été décerné, en reconnaissance du rôle de la femme dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, en tant que catégorie parmi les plus touchées dans les zones de conflit et de guerre, ajoute le communiqué.

En marge de cette session, la délégation parlementaire algérienne, conduite par le président de la Commission de la défense nationale au Conseil de la nation, M. El Hadj Nour, a tenu des rencontres bilatérales avec plusieurs délégations parlementaires de pays amis, notamment avec le membre de la Chambre des représentants de Jordanie, Housein Hazza Majali, et la délégation l'accompagnant. Les deux parties ont échangé les vues sur "les questions d'intérêt commun et examiné les moyens de renforcer la coopération entre le Parlement algérien et son homologue jordanien".

Dans ce cadre, M. El Hadj Nour a exprimé, "la gratitude et l'estime de l'Algérie pour la position noble et fraternelle du Royaume hachémite de Jordanie, lors de son intervention pour faciliter les procédures d'évacuation des Algériens ayant pris part à la flottille Sumud (Global Sumud Flotilla)", relève la source.

Par ailleurs, le chef de la délégation algérienne a eu une rencontre avec son homologue italien, Cesa Lorenzo, avec lequel il a évoqué "le niveau de coopération et de partenariat solide existant entre les deux pays".

Le Parlement algérien était représenté à cette session par M. El Hadj Nour, chef de la délégation, et président de la Commission de la défense nationale, ainsi que les députés de l'APN, Mohamed Faouzi Bendjaballah et Ayoub Hammad, conclut le communiqué.

APS

## FESTIVITÉS COMMÉMORATIVES DU 71<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954 "Boumerdes, Kalaât Athouar", une oeuvre épique et historique pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain

La wilaya de Boumerdes finalise actuellement la réalisation d'une oeuvre historique et épique intitulée "Boumerdes, Kalaât Athouar" (Boumerdes, bastion des révolutionnaires), qui sera présentée à l'occasion des festivités commémoratives du 71<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre 1954, a-t-on appris, mardi, d'une source de la wilaya.

La Première représentation de cette oeuvre est prévue pour la soirée du 1<sup>er</sup> novembre, à la grande salle de spectacles de l'Université M'hamed Bougara de Boumerdes, a indiqué à l'APS, Saïd Cherikh, le directeur des moudjahidine et ayant droit, et coordinateur général du projet.

Mise en scène par Brik Chaouche, cette œuvre d'une durée d'une heure et demie est produite sous la supervision de la direction des moudjahidine et ayant droit, qui en a assuré la documentation historique.

L'écriture a été confiée à un collectif d'auteurs et d'historiens, tandis que la direction artistique est assurée par la comédienne

Rania Serrouti. Le travail réunira près de 120 jeunes artistes et chorales, dont la troupe "El Maram", et d'autres troupes locales et nationales, selon la même source.

Cette production artistique, fruit de la collaboration de plusieurs secteurs et institutions, retrace l'épopée héroïque de la région de Boumerdes et met en lumière le parcours de ses grandes figures révolutionnaires, de ses chouhadas et de ses symboles du combat pour la liberté.

Le responsable a cité parmi les personnages historiques incarnés dans cette œuvre, le capitaine Abdelaziz Kebir, héros des monts Bouzegza, le chahid Saoudi Mo-

hamed dit Si Mustapha, le chahid de la guillotine Harfouchi Mohamed de Cap Djenet, le militant Ahmed Mahsas, natif de Bouddouau et figure marquante de la Révolution, ainsi que le chahid Mahfoud Abdiche de Delys.

L'œuvre revient, également, sur la lutte de cette région depuis la résistance populaire menée par le cheikh Mohamed Ben Zaâmoum, originaire de Naceria, jusqu'à la guerre de libération nationale, en passant par le mouvement national.

Elle évoque notamment la célèbre bataille d'Oued Hellal et d'autres affrontements majeurs, dont ceux de Bouzegza, Ouled Moussa et Khemis El Khechna.



### LAGHOUAT

## Plus de 40 participants au 3<sup>e</sup> Festival culturel national des arts plastiques et des arts visuels

Plus de 30 artistes plasticiens et 12 réalisateurs de courts-métrages prendront part à la 3<sup>e</sup> édition du Festival culturel national des arts plastiques et des arts visuels, du 16 au 20 octobre courant, à la maison de la culture Takhi Abdallah Benkeriou de Laghouat.

Placé sous le signe "Notre identité est notre patrimoine", cet événement qui porte le nom du défunt artiste, Tayeb Laïdi, a pour objectif d'ancrer l'identité nationale à travers les arts plastiques et visuels et de valoriser le legs civilisationnel national, a souligné le commissaire du festival, Yacine Rayane.

Ce rendez-vous culturel est un espace d'échange et de rencontre entre les participants, issus d'une vingtaine de wilayas des quatre coins du pays, en

présence de grandes figures de la scène culturelle algérienne, à l'image de Moussa Bourdine, Hassan Kaâchache et Mustapha Laribi, selon les organisateurs.

Des sessions de formation, conférences, ateliers de dessin pour enfants et excursions sont au programme du festival, qui prévoit des prix pour les trois premiers lauréats du concours d'arts plastiques et d'arts visuels, ainsi que deux prix décernés par le jury. Cette édition sera également marquée par le lancement du site électronique officiel du festival, constituant une fenêtre virtuelle pour faire connaître les jeunes talents et promouvoir leur créativité, en application des directives du ministère de tutelle, visant à encourager les initiatives culturelles, a-t-on encore signalé de même source.

### BEJAIA

## L'importance de la critique pour la pratique théâtrale soulignée

Les participants à une table ronde organisée mardi dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de Bejaïa (FITB), ont mis en exergue la "nécessité" de la critique pour le théâtre et son "importance" pour donner du sens à tout travail artistique.

Slimane Benaissa, dramaturge, et Nadjib Stambouli, écrivain et journaliste, ont participé à cette table ronde sur la critique de théâtre en Algérie, organisée à la maison de la culture de Bejaïa Taous-Amrouche.

Ils ont indiqué que la critique était "nécessaire" et "importante" pour que la pratique théâtrale "ait du sens et soit rationnelle".

Spécialiste de la critique de théâtre, Nadjib Stambouli a de son côté affirmé qu'"il ne peut pas

y avoir de pratique théâtrale sans un accompagnement nécessaire par la critique", ajoutant que le travail du critique de théâtre, "en plus de l'information, est axé sur le texte et la mise en scène".

Il a souligné que le travail de critique "exige de bonnes connaissances de l'art du spectacle théâtral, notamment de la direction d'acteurs, du décor, de la scénographie et du jeu de la lumière, ainsi que d'autres aspects de la mise en scène que le critique doit restituer en donnant son appréciation sur la pièce".

Selon M. Stambouli, l'appréciation du critique ne doit en aucun cas être perçue comme une "réquisition de procureur ou une plaidoirie d'avocat", insistant sur le fait que le critique doit s'imprégner de la pièce et du spectacle

théâtral pour fournir au spectateur et au metteur en scène des "instruments de diagnostic".

Le commissaire du festival international de théâtre de Bejaïa et homme de théâtre, Slimane Benaissa, a, quant à lui, estimé que la critique "rationalise l'art artistique et l'installe dans l'histoire de l'art" et "donne un sens réel à la pratique théâtrale", a-t-il ajouté, soulignant dans son intervention "l'importance d'un regard extérieur et intelligent et maîtrisant le domaine dans lequel on travaille".

"C'est là que la critique de théâtre devient bénéfique pour les hommes de théâtre, importante et nécessaire", a soutenu le commissaire du FITB, lors de cette table ronde à laquelle ont pris part des comédiens et des spécialistes du 4<sup>e</sup> art.

### ORAN

## Hommage au poète Brahim Kara Ali, auteur du recueil "Le Millénaire de l'Algérie"

Le poète Brahim Kara Ali a été honoré, mardi au siège du quotidien "El Djoumhouria" à Oran, en reconnaissance de son dernier ouvrage, le recueil poétique "Le Millénaire de l'Algérie", qui retrace l'histoire, les gloires et les épopées du peuple algérien.

La cérémonie d'hommage a été organisée par l'Association pour l'éducation environnementale et le développement durable, en collaboration avec le journal "El Djoumhouria", en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire, du corps universitaire, ainsi que de représentants de la société civile.

Le journaliste et poète Brahim Kara Ali a expliqué que son recueil, publié par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, comporte mille vers retracant l'histoire de l'Algérie, depuis la préhistoire, en passant par les différentes époques, les résistances populaires contre la colonisation française, la guerre de libération jusqu'à l'après-indépendance.

Il a également indiqué que des efforts sont en cours pour adapter "Le Millénaire de l'Algérie" en opéra ou en fresque théâtrale.

De son côté, le Secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodhil El Aidani, a souligné dans son allocution que la prise en charge de la publication de ce recueil épique par le ministère des Moudjahidine reflète l'engagement des hautes autorités du pays à préserver la mémoire nationale.

Pour Sofiane Bensaber, président de l'Association pour l'éducation environnementale et le développement durable, cet hommage représente une marque de reconnaissance pour les contributions du poète Kara Ali, et pour les valeurs et les images immortelles qu'il a gravées dans la mémoire poétique algérienne.

A cette occasion, une séance de dédicace du recueil "Le Millénaire de l'Algérie" a également été organisée. Pour rappel, Brahim Kara Ali est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont "Kalimat Abira", "Chahadat Milad" (Actes de naissance), et "Abi Tahta El Chadjara" (Mon père sous l'arbre). Il travaille actuellement sur un nouveau projet intitulé "Le Millénaire de la Palestine", qu'il considère comme une œuvre sœur de "Le Millénaire de l'Algérie", a-t-il souligné.

### NÂAMA

## Lancement de la semaine culturelle de la wilaya de Chlef

Les activités de la semaine culturelle de la wilaya de Chlef ont été lancées, mardi après-midi à la Maison de la Culture "Ahmed Chami" de Nâama, avec la participation d'un groupe d'artistes, d'artisans, de poètes et d'écrivains.

Lors de la cérémonie d'ouverture, à laquelle ont assisté les autorités locales de la wilaya de Nâama, le commissaire du festival culturel local des arts et cultures populaires de Chlef, Mohamed El-Amine Mekkaoui, a souligné que cet événement vise à faire connaître et promouvoir l'authenticité des traditions et la diversité des arts populaires propres à la wilaya de Chlef, tout en constituant une opportunité d'échange culturel et de rapprochement entre les wilayas.

Le riche programme de cette manifestation prévoit l'organisation de plusieurs expositions, avec des stands dédiés à la photographie, aux ouvrages et manuscrits historiques, mettant en valeur plusieurs sites archéologiques de la région de Chlef, tels que les grottes de Sidi Merouane datant de la préhistoire, le site antique de Sakasik dans la commune de Oued Fodda, ainsi que la citadel de Taougrit et le phare de Ténès, entre autres.

L'événement permet également de faire découvrir les œuvres de plasticiens et d'artisans de la wilaya, notamment dans les domaines des arts visuels et de la céramique.

Pour ailleurs, l'Association Ottomane de musique andalouse de la ville de Ténès animera, aux côtés de plusieurs artistes locaux, des prestations musicales et récitations poétiques mettant en valeur le patrimoine musical de la région, selon les organisateurs.

Le costume traditionnel de la mariée chlefie, connu sous le nom de "Djebba El-Ghla", sera également mis à l'honneur, tout comme les plats traditionnels typiques de la région. Des excursions sont également prévues pour les participants, afin de leur faire découvrir les sites historiques et monumens de la wilaya de Nâama.

APS

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Lancement de la plateforme des cours d'anglais médical en ligne destinée aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année des sciences médicales-double diplôme

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la plateforme des cours d'anglais médical en ligne destinée aux étudiants de première année des sciences médicales (double diplôme).

Afin de suivre les cours d'anglais médical en ligne, les étudiants concernés peuvent consulter le lien suivant : <https://share.google/B5FHoRxGQ4gZ5mCWG>, a précisé la même source.



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### La Californie régule les "chatbots" IA, une première aux Etats-Unis

La Californie a promulgué lundi une législation régulant pour la première fois aux Etats-Unis les agents conversationnels, ou "chatbots", d'intelligence artificielle (IA), après une série de suicides d'adolescents ayant noué des relations intimes avec ces outils, a annoncé le gouverneur Gavin Newsom.

Défiant la pression de la Maison-Blanche qui s'oppose à la régulation de

l'IA, le gouverneur démocrate a signé lundi une série de lois qui imposent, entre autres, de vérifier l'âge des utilisateurs, d'afficher des messages d'avertissement réguliers et de prévoir des protocoles de prévention du suicide.

"Nous avons vu des exemples vraiment horribles et tragiques de jeunes qui ont été victimes de technologies peu régulées, et nous ne resterons pas les

bras croisés pendant que des entreprises exercent sans limites et sans rendre de comptes", a déclaré Gavin Newsom dans un communiqué publié après la promulgation de ce paquet législatif. Un des principaux textes, la loi SB243, concerne la régulation des chatbots susceptibles de jouer un rôle de compagnon ou confident, tels que ceux développés par des plates-formes,

comme Replika ou Character.AI. Cette dernière a été l'une des premières poursuivie en justice par les parents d'un adolescent américain de 14 ans, Sewell, qui s'est tué en 2024 après avoir noué une relation avec un chatbot inspiré de la série "Game of Thrones" et soupçonné de l'avoir renforcé dans ses pensées suicidaires.

APS

## PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE DES  
TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA  
NIF : 000 216 299 033 049

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° AT/DOT 17/07/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

Travaux de Maintenance et de Développement de la Canalisation Pour le Réseau FTTX (CONTRAT D'ADHÉSION) Wilaya de Djelfa

##### Eligibilité des candidats :

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien, classifiées l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTX, répartis selon les deux paliers comme indiqué dans le cahier des charges

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des Achats de la DOT de Djelfa contre le paiement de la somme de (8000,00DA) huit mille dinars algériens non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

##### Présentation des Offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif : Comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique
- L'offre technique : Comprend l'original de l'offre technique en format papier et support électronique
- L'offre financière : Comprend l'original de l'offre financière en format papier et support électronique

Les trois (3) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Appel d'offres n° 07/2025 objet de l'appel d'offres comme indiqué ci-dessous :

EPPE-ALGERIE TELECOM -SPA-  
DIRECTION OPERATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° AT/DOT17/07/2025  
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION FTTX  
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web : [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00 au niveau du service Achats de la DOT de Djelfa.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt sera prorogée au jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à l'adresse précitée.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'ALGER  
NIF 097601010022454

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 40, 65.73 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics.

La Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger. Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national avec exigences de capacités minimales N° 20/2025 REALISATION TRAVAUX D'AMINAGEMENT ET REABLILITATION DES ETABLISSEMENT SCOLAIRE DU CYCLE PRIMAIRE ALGER CENTRE. - REAVAUX DE REABLILITATION DE ECOLE AMROUNE AHMED - COMMUNE BOUZE-REAH.

- REAVAUX DE REABLILITATION D'ECOLE ABDELKADER AL AGOUNE-COMMUNE MADANIA.

Qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N°	LOCALITÉ	Attributaire Provisoire	Note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Délai	Critère de Choix(*)
01	BOUZEREAH	Cocontractant : ETPB KHLICHE AISSA N° d'identification Fiscale 798117310007820	37.50	15.577.695,00 DA	15.906.135,00 DA	02 MOIS	Moins disant

Les autres soumissionnaire, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de la Direction Des Equipements Publics De La Wilaya D'Alger sis à 125 rue de tripolis huicin Day, dans un délai de trois (3) jours à compté du premier jours de la publication du présent avis d'attribution provisoire, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financière.

La commission des marchés de la Wilaya D'Alger est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires.

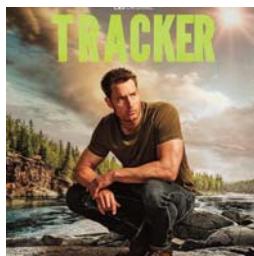
Par ailleurs cet avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations à l'entreprise afin de se rapprocher des services de la direction afin de procéder à la signature de leurs marchés.

# Programme de la soirée

TF1 20:10



Tracker  
Saison 2



Justin Hartley revient dans le rôle de Colter Shaw, un survivaliste solitaire qui, poursuivi par son passé compliqué, utilise ses talents de pisteur pour retrouver des personnes disparues et empocher des récompenses. Aidé de l'avocate Reenie Green, de sa gestionnaire Velma Bruin et de l'expert en informatique Bobby Exley, Colter ne reculera devant rien pour accomplir sa mission.

20:10



Le parfum du bonheur  
Saison 1



À 38 ans, Pauline (Caroline Anglade) se retrouve confrontée à une réalité déchirante : son mariage avec Ben (Xavier Robic), l'homme qu'elle considère comme celui de sa vie, a pris fin après dix années de bonheur apparent. Refusant de se résigner à cette rupture, elle se lance dans une quête désespérée pour raviver la flamme qui les unissait autrefois. Pour Pauline, chaque détail compte, chaque souvenir est une arme, et chaque émotion, une opportunité de reconquérir Ben. Alors que son entourage, inquiété par son état, tente de la raisonner, Pauline s'enferme dans une bulle de détermination. Elle se fixe un ultimatum audacieux : avant la fin de l'été, Ben doit retomber amoureux d'elle.

20:10



Des racines et des ailes



La Bourgogne conserve des joyaux patrimoniaux exceptionnels. Quatre figures régionales illustrent cette passion conservatrice. Frère Benoît maintient les traditions monastiques de Cîteaux et l'art des manuscrits romans. Louis-Philippe Vigilant, chef d'une institution gastronomique réputée, ambitionne de reconquérir une troisième étoile en s'appuyant sur les producteurs locaux. Arnaud Orsel supervise la pose d'un vitrail représentant saint Vincent dans la chapelle Renaissance du château du Clos-Vougeot. L'architecte Béran-gère Jolivet restaure la cuverie historique de la Paulée de Meursault.

CANAL+ 20:06



Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan  
Saison 1



Seb et Sofyan posent leurs valises à Séoul, afin de découvrir le mode de vie des habitants de la capitale de la Corée du Sud. Ils s'initient à des mets singuliers comme les pattes de poulet grillées. Ils passent ensuite leur première nuit dans un hôtel singulier entièrement géré par des robots. Les deux acolytes testent le room service à leur manière. Direction ensuite un temple bouddhiste afin de découvrir les rituels qui rythment le quotidien des moines. Les deux voyageurs partent à la rencontre d'Evans, un artiste de la K-Pop, le célèbre courant musical sud-coréen.

20:10



Kaamelott : premier volet



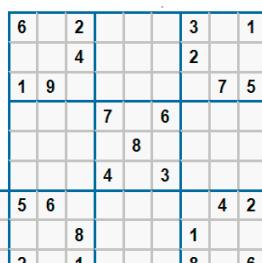
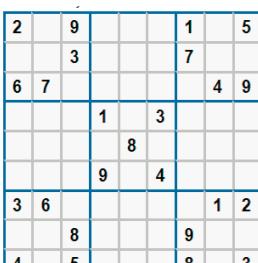
Le royaume de Logres, autrefois prospère sous le règne d'Arthur Pendragon, est désormais plongé dans l'ombre sous la poigne de fer de Lancelot du Lac (Thomas Cousseau). Ce dernier, devenu un tyran impitoyable, n'a qu'une obsession : retrouver Arthur, son ennemi juré, pour en finir une fois pour toutes. Depuis des années, il recrute des mercenaires sans scrupules, prêts à tout pour traquer le roi déchu. Parmi ces chasseurs de primes, Alzagar et Quarto se lancent dans une course effrénée à travers les mers et les terres, attirés par la récompense promise. Leur quête prend un tournant décisif lorsque Quarto (Clovis Cornillac) parvient enfin à localiser Arthur (Alexandre Astier).

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2835

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

1- Elle envoie peindre le bétail à la montagne  
2- Respirera avec gêne - Pronom de commerce  
3- Déshydraterai - Fut obligé  
4- Laxatif - S'immiscera  
5- Réduisit la volaille - Vieux bison  
6- Tins bon  
7- Coups de pieds en vache - Forcerie  
8- Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre  
9- Va bien - Grande quantité - Septième grecque  
10- Facilement irritable

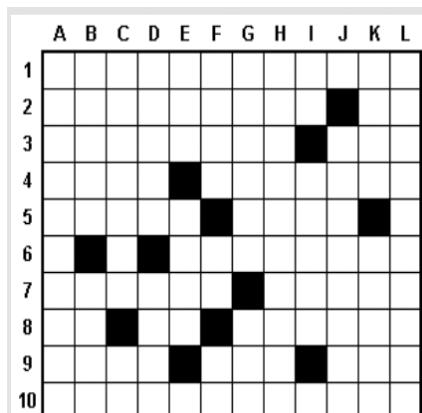
Verticalement:

A- Mit de côté  
B- Echouer - Joint  
C- Sera donc dans la lune - Fin de verbe  
D- Glaciers en préparation - Sujet favori  
E- Elue mais dans l'agenda - Noir à cachou  
F- Futur daguet - Terme de diplôme - Note  
G- Grosse planète - Bon conservateur  
H- Dominera  
I- Brésilien pas très rapide - Finasser  
J- Cheval de bataille  
K- Tribunal - Arme de truite  
L- Accumuleras

L'année n'est jamais si longue que la veille de Noël ne soit trop courte.

Citation de Noël ; Le dictionnaire des proverbes danois (1757)

### Mots croisés n°2835



Zemreurs



## *Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1535*

tables à repasser	navire spatial	joli perroquet	placeront	armée ancienne	relâché	enjeux
vin régional	très maligues	ferais serment	nonchalants		mois printanier accès de galeté	365 jours
qarantis				beaux poissons		
ratifier				joindre	pronom masculin	
grande quantité bouche de merle		grandes vignes pris dans la boue			petit bugle	vedette
	trouvait la clé petite révolution					
géant antique infécondité			ne pas avouer image sainte			à quel endroit ? tourmentées
					échassier rose cavalier prussier	
possédé	textuel		brille			
crochet d'atelier	parsemée		rayera			
		signal d'urgence massue d'athlète		appeler		
expérience	fromage suisse maison de cure			bien parfumées		geste incontourné
						charmante chanson
		faute à corriger côté du levant				
rectal	émergence bonne pomme		charger l'atome stands de foire			
				tenu secret		
écraseras canal de salin		tournant de skieur dos		direction	lame de charrue plat suisse	
		passer à côté vieux désormais				
pas bien cult	dieu de l'amour boîte à cendres		jamais entendu mot téléphonique			
		marque d'infinitif s'esclaf fe	appliquer			
immatérielle			ici			
doter					élu mais abrégé plus haut que le do	
		mises en éveil				
oracle climatique			autre fric			

## Solution

8	9	4	7	6	1	3	5
5	4	3	2	9	1	7	6
6	7	1	5	3	8	2	4
8	5	4	1	2	3	6	9
9	1	6	7	8	5	3	2
7	3	2	9	6	4	5	8
3	6	7	8	5	9	4	1
1	2	8	3	4	7	9	5
4	9	5	6	1	2	8	7
5	9	8	6	3	2	4	1
6	4	1	9	5	7	8	3
2	3	7	4	8	1	6	9
5	7	4	8	3	2	1	6
6	3	8	4	1	9	2	5
9	1	2	6	7	5	3	8
8	5	6	7	2	1	4	9
7	2	9	3	5	4	6	1
1	4	3	9	6	8	2	5
4	6	5	1	8	3	9	7
2	9	1	5	4	7	8	3
3	8	7	2	9	6	5	4

Mots Croisés n°2835

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	A	N	S	H	U	M	A	N	C	E
2	H	A	L	E	T	E	R	A	I		O	N
3	E	T	U	V	E	R	A	I		D	U	T
4	S	E	N	E		E	N	T	R	R	R	A
5	A	R	I	S	A		U	R	U	S		S
6	U		R		R	E	S	I	S	T	A	S
7	R	U	A	D	E	S		S	E	R	R	E
8	I	N		A	C		S	E	R	I	E	R
9	S	I	E	D		M	E	R		E	T	A
10	A	T	R	A	B	I	L	A	I	R	E	S

Grille géante n°1535

J	F	L	C	O	A	M
B	E	A	J	O	A	I
+	+	+	+	+	+	+
A	S	S	U	R	E	S
S	S	E	R	S	H	O
E	N	T	E	R	N	S
+	+	+	+	+	+	+
N	U	E	E	T	I	L
+	+	+	+	+	+	+
B	E	C	+	R	S	L
+	+	+	+	+	+	+
T	I	T	+	N	I	E
+	+	+	+	+	+	+
S	T	E	R	I	T	E
+	+	+	+	+	+	+
E	U	E	+	S	R	I
+	+	+	+	+	+	+
E	S	S	+	S	H	E
+	+	+	+	+	+	+
E	S	S	M	M	T	A
+	+	+	+	+	+	+
A	S	S	A	M	E	A
+	+	+	+	+	+	+
A	A	L	E	R	A	R
+	+	+	+	+	+	+
A	N	A	L	E	T	R
+	+	+	+	+	+	+
A	A	L	A	T	R	S
+	+	+	+	+	+	+
E	T	I	E	R	A	D
+	+	+	+	+	+	+
O	O	E	R	O	S	O
+	+	+	+	+	+	+
C	R	U	E	R	S	E
+	+	+	+	+	+	+
I	R	R	E	E	S	E
+	+	+	+	+	+	+
M	U	N	I	R	E	T
+	+	+	+	+	+	+
M	E	T	E	O	O	E

## TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE SENIORS

### Le double mixte algérien Jellouli-Kessaci qualifié pour les demi-finales

Le duo algérien composé de Milhane Jellouli et Amina Kessaci s'est qualifié, lundi à Tunis, pour les demi-finales du double mixte des Championnats d'Afrique seniors de tennis de table (messieurs et dames), qui se poursuivent jusqu'au 19 octobre à la salle omnisports de Radès (Tunisie).

Le double mixte algérien affrontera, en demi-finale, son homologue égyptien formé de Mostafa Badr et Marwa Alhodaby, ce mercredi.

Avant d'atteindre ce stade de la compétition, le duo Jellouli-Kessaci a éliminé successivement: la paire tunisienne Chaïeb Firas/Suissi Balk (16es de finale), Egyptienne Helmy Mahmoud/Farida Badawy (8es de finale) et enfin le double nigérian Mati Taiwo / Ojo Favour (1/4 de finale), toujours sur le même score de 3-2.

En doubles féminins, la paire féminine formée d'Amina Kessaci et Malissa Nasri s'est également qualifiée pour les quarts de finale, où il sera opposé à la paire tunisienne Haj Salah Abir / Garcia Fadwa.

Le duo algérien a atteint ce tour en battant, en 8es de finale, les Camerounaises Kouaouinhi Lorenza / Djike

Hillary sur le score de 3-0.

De leur côté, Jade Morice et sa sœur Tania Morice ont aussi validé leur billet pour les quarts en écartant successivement: les Ghanéennes Kwabi Cynthia / Borquaye Bernince (3-0), puis les Nigériennes Ayoola Kabirat / Ojo Favour (3-1). Elles affronteront, en quarts de finale, les Egyptiennes Mariam Alhodaby et sa sœur Mawa.

De son côté, le double masculin, Mehdi Bouloussa/Sami Kherouf disputera les quarts de finale face à la paire égyptienne Youssef Abdelaiziz / Mohamed El Beiali.

Pour atteindre ce stade, les Algériens ont éliminé les Tunisiens Chaïeb Firas / Jerbi Adlane, puis les Marocains Réda Nemras / Salim Karam (victoires 3-0).

Autre double qualifié en quarts de finale: Maheidine Bella/Milhane Jellouli, qui affrontera les Nigérians Abdul-



fatai Abdulbasit/Omotayo Olajide.

Le duo Bella et Jellouli s'est imposé face aux Tunisiens Essid Amir / Aidli Youssef (3-1), puis aux Sud-Africains Terrence Mathole / Liam Beukes (3-2).

Les Championnats d'Afrique seniors de tennis de table (hommes et femmes) se

poursuivent avec les épreuves du simple, des doubles et du double mixte.

Au total, 149 pongistes représentant 25 pays, dont l'Algérie, participent à cette compétition continentale qualificative pour les Championnats du Monde de Londres 2026.

La sélection algérienne est

présente à Tunis avec un effectif de dix joueurs, dont cinq dames. Il s'agit, chez les hommes de Milhane Jellouli, Sami Kherouf, Mehdi Bouloussa, Abdelwahab Bellahsene, Maheidine Bella, alors qu'en dames, le choix a été porté sur Amina Kessaci, Malissa Nasri, Houda Taghercifi, Jade Morice et Tania Morice.

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN DES MASTERS

### 23 pays confirment leur participation au rendez-vous tunisien

Vingt-trois pays, dont l'Algérie, ont confirmé leur participation à la 15e édition des Championnats d'Afrique Open de la catégorie "Masters", prévue du 20 au 24 novembre prochain à Tunis (Tunisie), ont annoncé mardi les organisateurs. Outre la Tunisie, pays hôte de l'événement, il y aura le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du sud, Zimbabwe, le Sénégal, le Cameroun, la RD Congo, l'Ethiopie, Djibouti, la Libye, le Maroc, la Namibie, Maurice, Grande Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Japon, la Russie, la Roumanie et l'Australie.

"Le délai pour les inscriptions est toujours ouvert, faisant que d'autres pays pourraient rallonger cette liste d'ici le début de la compétition" ont encore expliqué les organisateurs.

La catégorie des Masters en athlétisme est réservée aux athlètes âgés de 35 ans et plus, avec des catégories définies : M35, M40, M45, M50, M55, M60, M65, M70, M75, M80, M85, M90 et M95. Ces catégories sont regroupées par tranches d'âge de cinq ans, allant de Master 35 à Master 95 et plus : M35 (35-39 ans), M40 (40-44 ans), M45 (45-49 ans), M50 (50-54 ans), M55 (55-59 ans), M60 (60-64 ans), M65 (65-69 ans), M70 (70-74 ans), M75 (75-79 ans), M80 (80-84 ans), M85 (85-89 ans), M90 (90-94 ans) et M95 (95-99 ans).

## PARA-POWERLIFTING/MONDIAUX-2025

### Médaille de bronze pour l'Algérien Hocine Bettir



L'athlète de la sélection algérienne Hocine Bettir, médaillé de bronze des derniers Jeux paralympiques-2024, a remporté une médaille de même couleur, lundi au Caire en Egypte, aux Championnats du monde de para-powerlifting (messieurs et dames).

Engagé dans le plateau A, Bettir (-65 kg) a obtenu sa médaille à la meilleure charge, grâce à 192 kg soulevés à son 3e essai, après un second essai réussi à 189 kg, une barre qu'il a ratée une première

fois. Au total des charges, Bettir a pris la 12e position avec 381 kg.

Le podium de la meilleure charge a été complété par le Chinois Zhou Shiwei (205 kg), devant l'Iranien Bakhtiar Mohsen (201 kg).

De son côté, l'autre Algérien, Chems-Eddine Boudra, avait remporté la médaille d'argent jeudi dans le plateau B, où il a réalisé un total de 257 kg dans la catégorie des -49 kg. Il a pris également la 5e place à la meilleure charge (91 kg), réalisée à son 3e essai.

La médaille d'or du total des charges au tableau B de la même catégorie de poids a été remportée par l'Arménien Hamazaspyan Rafayel (339 kg), alors que celle en bronze est revenue à l'Egyptien Ali Radwan Assem (210 kg).

Pour sa part, l'Algérien Radhouane Sedjerrari (-65 kg) a clôturé sa participation à la 8e place dans le concours de la meilleure charge avec une barre à 80 kg, réalisée lors de son 3e et dernier essai.

La journée de mardi verra l'entrée en lice du dernier concurrent algérien, Sabrina Moussaoui, dans la catégorie des -45 kg. Moussaoui tirera dans le plateau C, aux côtés de sept autres concurrentes pour une place sur le podium mondial.

Les Championnats du monde de para-powerlifting au Caire, qui se poursuivent jusqu'au 18 octobre avec la participation de 537 athlètes (élite) et 119 juniors issus de 18 nations, interviennent après trois étapes de Coupe du monde qui offrent des opportunités de compétition aux athlètes issus de tous les continents.

Au-delà des titres et médailles mis en jeu, ces compétitions attribuent également aux athlètes des points cruciaux pour la qualification aux Jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

## TENNIS - TOURNOI WTA 250 D'OSAKA

### Les résultats complets

Résultats du tournoi WTA 250 d'Osaka disputé mardi :

1er tour (simple dames) :

Jacqueline Cristian (ROM) bat Elisabetta Cocciaretto (ITA)  
Jessica Bouzas (ESP/N.8) bat Katie Volynets (USA)  
Ann Li (USA/N.7) bat Varvara Gracheva (FRA)

6-2, 7-6 (7/4)  
6-2, 6-4  
6-4, 6-0

Rebecca Sramkova (SVK) bat Garland Joanna (TWN)  
Dalma Galfi (HUN) bat Alycia Parks (USA)  
Leylah Fernandez (CAN/N.4) bat Hailey Baptiste (USA)  
Viktorija Golubic (SUI) bat Bianca Andreescu (CAN)

6-3, 6-1  
6-4, 6-4  
6-2, 7-5  
6-3, 4-6, 6-4  
APS

## LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF) Arab nouveau directeur sportif

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce mardi la nomination du Dr. Azzedine Arab, comme nouveau directeur sportif du club, et bénéficiaire de "toutes les prérogatives nécessaires à l'exercice de ses fonctions".

"Dans le but de renforcer les mécanismes du travail sportif professionnel au sein du club et d'assurer la stabilité ainsi qu'une structuration solide de l'équipe, la direction de la SSPA/Black Eagles annonce la nomination du Dr. Azzedine Arab au poste de directeur sportif", précise l'ESS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Il s'agit d'un retour à la maison pour Arab, qui avait occupé ce poste durant l'intersaison, avant de claquer la porte.

Par ailleurs, l'ancien international et ex-joueur du club, Farès Fellahi, a été désigné manager de l'équipe première, ajoute la même source.

"À travers ces nominations, la direction réaffirme sa volonté constante d'offrir le meilleur au club afin de lui permettre de relever les défis à venir dans les meilleures conditions. Elle appelle également les supporters à rester unis autour de leur équipe et à la soutenir durant



cette nouvelle étape du projet sportif du club.", souligne le communiqué de l'ESS.

Après 7 journées disputées, l'ESS pointe à la 11e place au ta-

bleau avec 7 points, en compagnie de l'ASO Chlef, le CR Belouizdad, et l'USM Alger, avec un bilan d'une victoire, quatre nuls, et deux défaites.

## PRÉPARATIFS - COUPE ARABE Sélection algérienne A' 0 - 1 - Palestine

Déclarations recueillies par l'APS dans la zone mixte, à l'issue du second match amical ayant opposé les sélections locales d'Algérie et de Palestine, lundi soir au stade "19 Mai 1956" d'Annaba, dans le cadre de leur préparation à la Coupe Arabe "FIFA-2025", prévue au mois de décembre prochain au Qatar.

— **Madjid Bougherra (entraîneur de la sélection algérienne A'):**

"Cette rencontre a été l'occasion d'expérimenter un nouveau schéma tactique et d'évaluer le rendement global de l'équipe. Nous avons affronté un adversaire rigoureux, compact, qui a su fermer les espaces. Nous poursuivrons notre travail pour améliorer notre efficacité offensive et bâtir une équipe compétitive, capable de représenter dignement l'Algérie lors de la Coupe Arabe "FIFA-2025".

— **Houssen Dehiri (défenseur de la sélection algérienne A'):**

"C'est un match formateur que nous avons disputé aujourd'hui malgré la défaite. Il a mis en lumière certaines lacunes que nous tâcherons de corriger à l'avenir. Nous avons commis des erreurs défensives et manqué plusieurs occasions

d'égaliser, mais l'essentiel est d'avoir tiré des enseignements utiles pour la suite de notre préparation."

— **Ihab Mahmoud Hamed Abu Jazar (sélectionneur national de la Palestine A'):**

"Cette rencontre a été extrêmement bénéfique pour nous. Nous avons affronté une équipe solide, tenant du titre, et ce duel nous a permis d'acquérir une expérience précieuse. Je remercie l'Algérie pour l'accueil chaleureux et le soutien constant. L'atmosphère ici nous a véritablement donné le sentiment d'être dans notre second pays."

— **Zaid Qunbar (attaquant de la sélection palestinienne A' - auteur du but):**

"Il n'a pas vaincu ni vaincu entre l'Algérie et la Palestine. Je tiens à remercier le peuple algérien pour son accueil exceptionnel. Cette victoire est le fruit d'un travail collectif et d'une grande discipline tactique. Nous avons tiré les leçons du premier match, corrigé nos erreurs et su mettre en application les consignes du coach sur le terrain. Nous allons poursuivre notre préparation avec sérieux afin d'honorer les couleurs de la Palestine lors de la Coupe Arabe".

## MATCH AMICAL

### Le Japon bat le Brésil (3-2) pour la première fois de son histoire

Le Japon a surmonté une mauvaise première période pour réussir une belle remontée et battre le Brésil (3-2), une première dans son histoire, mardi en match amical à Tokyo.

Paulo Henrique (26e) et Gabriel Martíne (32e) ont marqué en première période pour le Brésil, qui sortait d'une victoire convaincante contre la Corée du Sud quatre

jours plus tôt à Séoul (5-0). Mais les Nippons sont revenus en seconde période avec d'autres intentions et ont inscrit trois buts, par Takumi Minamino (52e), puis Keito Nakamura (62e) et Ayase Ueda (71e), au plus grand plaisir des 45.000 spectateurs.

Ce succès est le premier du Japon face au Brésil en 14 tentatives (11 victoires brésiliennes et deux nuls

jusqu'à présent). C'est également la deuxième défaite des Auriverde depuis que le sélectionneur italien Carlo Ancelotti, parti du Real Madrid, a pris l'équipe en mains au mois de mai, après un revers en Bolivie (1-0) en qualifications pour le Mondial. Japon et Brésil sont tous deux qualifiés pour la Coupe du monde, qui se déroule l'été prochain aux États-Unis, au Mexique

et au Canada. Ancelotti avait largement fait tourner son équipe par rapport à celle victorieuse en Corée, reposant notamment Estevo et Rodrygo.

Martíne et Henrique faisaient équipe avec Vinicius en attaque. Le Japon avait lui aussi plusieurs titulaires habituels absents, dont l'ailier de Brighton Kaoru Mitoma et le milieu de Liverpool Wataru Endo.

## MONDIAL-2026

### Le point sur les qualifications des groupes B, C, D, H

Le point des qualifications de la zone Afrique pour la Coupe du monde 2026 de football, à l'issue des matches joués lundi. Les vainqueurs de chacun des neuf groupes sont directement qualifiés pour le Mondial. Les quatre meilleures deuxièmes seront qualifiées pour les barrages.

#### Groupe B:

10e et dernière journée : Soudan du Sud - Togo 0 - 0

#### Classement :

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif
1. Sénégal	21	9	6	3	0	18	3	15
2. RD Congo	19	9	6	1	2	14	6	8
3. Soudan	13	9	3	4	2	8	5	3
4. Togo	8	10	1	5	4	5	10	-5
5. Mauritanie	7	9	1	4	4	4	9	-5
6. Soudan du Sud	5	10	0	5	5	3	19	-16

#### Reste à jouer (en heures de Paris, GMT+2):

14/10 : RD Congo - Soudan 21h00

14/10 : Sénégal - Mauritanie 21h00

#### Groupe C:

10e et dernière journée : Lesotho - Zimbabwe 1 - 0

#### Classement :

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif
1. Bénin	17	9	5	2	2	12	7	5
2. Afrique du Sud	15	9	4	3	2	12	9	3
3. Nigeria	14	9	3	5	1	11	8	3
4. Lesotho	12	10	3	3	4	9	12	-3
5. Rwanda	11	9	3	2	4	5	6	-1
6. Zimbabwe	5	10	0	5	5	5	12	-7

#### Reste à jouer :

14/10 : Afrique du Sud - Rwanda 18h00

14/10 Nigeria - Bénin 18h00

#### Groupe D:

10e et dernière journée :

Cap-Vert - Eswatini 3 - 0

Cameroun - Angola 0 - 0

Île Maurice - Libye 0 - 0

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif
1. Cap-Vert	23	10	7	2	1	16	8	8
2. Cameroun	19	10	5	4	1	17	5	12
3. Libye	16	10	4	4	2	12	10	2
4. Angola	12	10	2	6	2	9	8	1
5. Maurice	6	10	1	3	6	7	17	-10
6. Eswatini	3	10	0	3	7	6	19	-13

#### Groupe H:

10e et dernière journée :

Tunisie - Namibie 3 - 0

Guinée équatoriale - Liberia 1 - 1

Sao Tomé et Principe - Malawi 1 - 0

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Dif
1. Tunisie	28	10	9	1	0	22	0	22
2. Namibie	15	10	4	3	3	13	10	3
3. Liberia	15	10	4	3	3	13	11	2
4. Guinée équatoriale	11	9	3	2	4	8	12	-4
5. Malawi	10	9	3	1	5	8	10	-2
6. Sao Tomé et Principe	3	10	1	0	9	5	26	-21

Reporté : Malawi - Guinée équatoriale.

## MONDIAL-2026/QUALIFICATIONS

### Le sélectionneur de la Suède limogé après une 3e défaite

Le sélectionneur de l'équipe suédoise de football, le Danois Jon Dahl Tomasson, a été limogé mardi au lendemain de sa troisième défaite en quatre matchs de qualifications pour la Coupe du monde 2026. La Suède pointe à la dernière place de son groupe avec un point après s'être inclinée à domicile lundi face au Kosovo (0-1) et vendredi face à la Suisse (0-2). "L'équipe n'a pas obtenu les résultats que nous espérions", a déclaré Simon Åström, président de la Fédération suédoise de football dans un communiqué. La Suède "a encore une chance d'accéder aux barrages en mars et notre responsabilité est de nous assurer que nous avons les meilleures conditions possibles pour atteindre la phase finale de la Coupe du monde", a-t-il ajouté. En dépit de la présence de Viktor Gyokeres et Alexander Isak en attaque, la Suède a été incapable de marquer lors de ses trois derniers matchs. Elle ne possède plus qu'une très mince chance d'accrocher la deuxième place de son groupe synonyme d'un barrage en mars. Tomasson avait pris ses fonctions de sélectionneur de la Suède en février 2024. Il était parvenu à remporter le groupe de Ligue des Nations en division C en 2024, ce qui pourrait offrir à la Suède une ultime chance de disputer une place pour les barrages de qualification pour la Coupe du monde. La recherche de son remplaçant commence "immédiatement", selon la Fédération. La Suède se déplacera le 15 novembre en Suisse et recevra la Slovénie le 18 novembre.

APS

## MONDIAL 2026 - ALGÉRIE 2 - 1 OUGANDA

### L'Algérie est officiellement qualifiée

l'Algérie officiellement qualifié, le rêve de l'Ouganda brisé. En s'imposant tranquillement face à l'Ouganda mardi au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi ouzou devant 45 000 , Algérie a décroché sa place pour la Coupe du monde 2026.

#### F. Yanis

En s'imposant tranquillement face à l'Ouganda mardi au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi ouzou devant 45 000 spectateurs, l'Algérie a décroché sa place pour la Coupe du monde 2026. Il s'agit là de sa cinquième qualification pour la dernière rencontre du groupe G aboutissant à la qualification coupe du monde 2026.

Dès le début du match les ougandais ont fait pression sur l'équipe d'Algérie et à partir de la cinquième minute de jeu et après un erreur au milieu de terrain l'attaquant ougandais Steven Mukwala a récupéré la balle au milieu de terrain et effacé le défenseur central bensebaini présent seul devant Luca zidane et ouvre la marque.

Deux minutes plus tard une deux entre Mehrez Amoura ce dernier tire à côté des bois du gardien Salim Omar. Toujours le même Amoura à la 16ème minutes de jeu, fusille d'une reprise de volée le gardien Salim Omar lequel et d'une jolie claquette a dévié

le cuir en corner. Deux minutes plus tard le défenseur Hadjem seul avec le gardien qui a pris le dessus. Les ougandais se sont ensuite regroupés derrière leur gardien afin de préserver le score.

Les protégés du technicien belge ont failli ajouter un deuxième but par l'attaquant Jude Ssemugabi à la 39ème minute, bien servi par le buteur Steven Mukwala se retrouvant seul devant Luca bien placé pour capter le cuir. Juste après cette action Amoura bien servi par Belghali, son tir passe à côté des bois du gardien Salim Omar.

A la 45ème minute un coup franc bien botté par Mahrez, trouve Maza qui le fusille d'une jolie tête le poteau droit du gardien Salim Omar. Malgré la domination des fennecs durant cette première période le score reste inchangé 1 but à zéro au faveur des visiteurs. C'est sur ce score que l'arbitre de la rencontre envoie les 22 acteurs aux vestiaires.

Après la pause, l'on assiste au même scénario que celui de la première période ou les fennecs ont dominé leurs vis à vis sans ar-



river. Une seule occasion de Riad Mahrez qui a bien servi Gouiri devant le gardien, il a failli remettre les pendules à l'heure. Quelques minutes plus tard c'était au tour de Amoura d'un tir puissant passé légèrement à côté.

L'entraîneur Petkovic a par la suite fait rentrer trois joueurs Chergui à la place de Belghali, Dorval à la place de Hadjem et Hadj Moussa à la place du capitaine Riad Mahrez.

Même avec ces changements les fennecs n'arrivent pas à revenir au score. Ce nest qu'à la 78ème minute de jeu que l'homme en noir a désigné le point de penalty en fa-

veur de Ramy Bensebaini. C'est Amoura qui se charge de tirer le penalty, retournant ainsi les pendules à l'heure. A la 81ème minute de jeu, Kebal rentre à la place du maestro Maza en tant que milieu du terrain et qui a fait un grand match devant un public en or au stade Hocine Ait Ahmed.

Ce public a poussé les favoris de cette rencontre à prendre le dessus sur les ougandais à dix minutes de la fin de la rencontre soit à quatre minutes de la fin du match. Le gardien Salim Omar a mis un coup de poing sur Gouiri et l'arbitre de la rencontre Herallal n'a pas hésité de désigner pour

une deuxième fois le point de penalty en faveur des Verts. Le penalty tiré par le buteur-maison, Amine Amoura.

A partir de la 90+3 les camarades de Bentaleb ont su gérer la suite de la rencontre jusqu'à la fin sur le score de deux buts à un. L'arbitre de la rencontre a enfin sifflé la fin de la rencontre ou les camarades de Luca Zidane étaient en effervescence. L'Algérie termine enfin les éliminatoires en tête de son groupe G , avec 25 points, et une tête au programme du stade Hocine Ait Ahmed après cette belle qualification des camarades du capitaine Riad Mahrez.

## QUALIF. MONDIAL-2026 (GR.G)

### Le point après les matchs de la 10e et dernière journée

Point du groupe G des qualifications de la Coupe du monde de football 2026, zone Afrique, à l'issue des matchs de la 10e et dernière journée, disputés mardi :

Algérie - Ouganda 2-1  
Guinée - Botswana 2-2  
Somalie - Mozambique 0-1

Classement :	Pts	J	Diff
1. Algérie	25	10	+17
2. Ouganda	18	10	+5
3. Mozambique	18	10	-3
4. Guinée	15	10	+3
5. Botswana	10	10	-4
6. Somalie	1	10	-17

#### Déjà joués :

Botswana - Mozambique 2-3  
Algérie - Somalie 3-1  
Guinée - Ouganda 2-1  
Mozambique - Algérie 0-2  
Somalia - Ouganda 0-1  
Botswana - Guinée 1-0  
Algérie - Guinée 1-2  
Mozambique - Somalie 2-1  
Ouganda - Botswana 1-0  
Ouganda - Algérie 1-2  
Somalia - Botswana 1-3  
Guinée - Mozambique 0-1  
Mozambique - Ouganda 3-1  
Botswana - Algérie 1-3  
Guinée - Somalie 0-0  
Ouganda - Guinée 1-0  
Botswana - Somalie 2-0  
Algérie - Mozambique 5-1  
Algérie - Botswana 3-1  
Somalia - Guinée 0-3  
Ouganda - Mozambique 4-0  
Guinée - Algérie 0-0  
Ouganda - Somalie 2-0  
Mozambique - Botswana 2-0  
Somalia - Algérie 0-3  
Mozambique - Guinée 1-2  
Botswana - Ouganda 0-1

**NB :** Le premier du groupe est directement qualifié au Mondial-2026.

## COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

### L'Algérien Benbraham Lahlou désigné à l'assistance vidéo

L'arbitre international algérien Benbraham Lahlou est sélectionné parmi les 12 arbitres assistants vidéo, pour officier lors de la deuxième édition de la Coupe arabe de la FIFA, dont la phase finale se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre prochains.

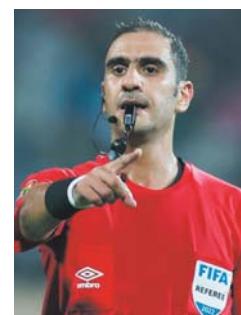
Au total, la Commission des Arbitres de la FIFA a désigné 54 arbitres (14 arbitres de champ, 28 arbitres assistants et 12 arbitres assistants vidéo) originaires de 23 associations membres pour cette compétition dont l'Algérie est tenante du titre. L'assistance vidéo à l'arbitrage sera disponible tout au long de la compétition, a indiqué la Fifa dans un communiqué publié sur son site officiel. La compétition débutera par sept matchs simples à élimination directe, prévus les 25 et 26 novembre.

Les vainqueurs de ces duels rejoindront le Qatar, pays hôte, et huit autres équipes nationales dont l'Algérie (tenante), automatiquement qualifiées pour la phase finale à 16 équipes. Celle-ci débutera par une rencontre entre le pays hôte et la Palestine ou la Libye au stade Al Beyt, tandis que la finale aura lieu au stade Lusail.

Six stades – tous utilisés lors de la Coupe du Monde de la FIFA 2022 – accueilleront les différents matchs, qui opposeront 16 nations issues de l'AFC et de la CAF pour la suprématie régionale.

Les arbitres désignés seront suivis de près avant et pendant la compétition par une équipe d'experts composée d'instructeurs d'arbitres et arbitres vidéo de la FIFA, de préparateurs physiques, de kinésithérapeutes et de scientifiques du sport, l'objectif étant de leur offrir la meilleure préparation possible, précise l'instance internationale.

Pour les officiels concernés, la Coupe arabe de la FIFA 2025 constitue une étape importante de leur préparation en vue de la Coupe du Monde 2026, souligne la même source. Pour rappel, la sélection algérienne A' affrontera le vainqueur de la confrontation barrage entre le Soudan et le Liban, le mercredi 3 décembre 2025 à 13h00 au stade Ahmad Bin Ali à Doha, pour le compte de la première journée du groupe D de la Coupe arabe de la Fifa 2025, selon le calendrier de la compétition publié par la Fédération algérienne de foot-



ball (FAF).

La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Lors de la deuxième journée de la phase de groupes, les hommes de Madjid Bougherra affronteront le vainqueur de la rencontre barrage entre Bahreïn-Djibouti, le samedi 6 décembre à 14h30 au stade Khalifa International. Les Algériens boucleront le premier tour de la compétition en affrontant l'Irak le mardi 9 décembre à 18h00 au stade Khalifa International.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et bien sûr la finale.

APS

## SUÈDE TOMASSON LICENCIÉ

Jon Dahl Tomasson n'est plus le sélectionneur de la Suède. Dernière de son groupe de qualification pour la Coupe du monde 2026, et battue à domicile par le Kosovo (0-1) lundi, la sélection scandinave a mis fin à la mission du technicien danois. Non qualifiés pour le Mondial 2022 et l'Euro 2024, les Blågult peuvent toujours espérer valider leur ticket pour l'Amérique via les barrages, grâce à leur parcours en Ligue des Nations en 2024.

## REAL MADRID RÜDIGER VERS LA SORTIE ?

Sous contrat jusqu'en juin prochain, Antonio Rüdiger (32 ans, 1 match en Liga cette saison) dispute peut-être sa dernière saison au Real Madrid. Selon Sport Bild, le défenseur central allemand ne sera pas prolongé et quittera la Maison Blanche à l'issue de cet exercice 2025-2026.

L'entraîneur madrilène Xabi Alonso ne serait pas convaincu par le niveau de son joueur et ne compterait pas s'appuyer sur un élément sujet aux blessures. Actuellement touché aux ischio-jambiers, l'ancien défenseur de Chelsea n'a plus joué depuis le mois d'août et devrait faire son retour à la mi-décembre. Il avait déjà manqué environ trois mois de compétition plus tôt dans l'année à cause de deux autres pépins physiques.

## BARCELONE LEWANDOWSKI RENTRÉ BLESSÉ

Après le match de qualification pour la Coupe du monde 2026 gagné par la Pologne en Lituanie (2-0), l'attaquant Robert Lewandowski (37 ans, 8 apparitions et 4 buts en Liga cette saison) est retourné au FC Barcelone avec une blessure musculaire au niveau de la cuisse gauche.

"Robert Lewandowski souffre d'une déchirure musculaire au niveau du biceps fémoral de la cuisse gauche. Son temps de récupération dépendra de l'évolution de la blessure", indique le communiqué du Barça ce mardi.

Le Polonais devrait être absent quatre à six semaines selon Mundo Deportivo et donc manquer le Clasico face au Real Madrid, le 26 octobre en Liga. Les Espagnols Ferran Torres et Dani Olmo se sont également blessés avec leur sélection durant cette trêve internationale.



## LIVERPOOL KLOPP NE S'INQUIÈTE PAS POUR WIRTZ

Transféré du Bayer Leverkusen vers Liverpool cet été pour 136 millions d'euros, Florian Wirtz (22 ans, 12 matches toutes compétitions cette saison) n'a pas encore montré toute l'étendue de son talent en Angleterre. L'ancien coach des Reds, Jürgen Klopp, ne s'inquiète pas pour son compatriote.

"Sa qualité est exceptionnelle. Les critiques sont un peu exagérées. Liverpool vient de perdre trois matches de suite, ce qui est inhabituel.

Et c'est pour ça qu'on parle de ce genre de choses là-bas. Wirtz est un talent qu'on ne voit qu'une fois par siècle, et il finira par le montrer à nouveau à chaque match", a assuré le technicien allemand à la chaîne de télévision N-tv.

## ASTON VILLA MONCHI EXPLIQUE L'ÉCHEC ASENSIO

Prêté par le Paris Saint-Germain lors de la seconde partie de la saison dernière, l'attaquant Marco Asensio (29 ans) n'a pas continué son aventure à Aston Villa cet été. La faute aux exigences un peu trop élevées de Paris, selon l'ancien directeur sportif des Villans, Monchi.

"Je pensais qu'il allait rester à Villa Park, ce qui était l'objectif. Mais les négociations ont échoué principalement pour des raisons financières, car le PSG était plus dur avec nous. Face à cette situation, Marco était lui aussi inquiet, nerveux. Il voyait que le marché des transferts avançait. Il a finalement choisi Fenerbahçe", a raconté le dirigeant à El Desmarque.

Acheté 8,5 millions d'euros (bonus compris) en Turquie, Asensio a marqué seulement un but (sans aucune passe décisive) en 6 matches toutes compétitions confondues depuis son transfert.

## FENERBAHÇE BENZEMA DANS LE VISEUR

En difficulté sur le plan offensif, Fenerbahçe souhaite recruter un attaquant cet hiver. Et Karim Benzema (37 ans) serait le premier choix. Selon Tomao, les dirigeants du club stambouliote ont prévu de contacter les représentants de l'avant-centre d'Al-Ittihad pour discuter d'un transfert. Si la porte s'ouvre, l'actuel 4e du championnat de Turquie est prêt à lancer les négociations.

Le média turc affirme que l'ancien joueur du Real Madrid, sous contrat jusqu'en juin 2026, souhaite terminer sa carrière en Europe, où Benfica pense aussi à lui. Mais son imposant salaire en Arabe saoudite pourrait bien représenter un frein à un retour sur le Vieux continent. D'autant qu'Al-Ittihad souhaite prolonger le Français jusqu'en 2027, sans doute en lui proposant encore de beaux émoluments.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication

**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - INDONÉSIE****Examen des moyens de renforcement de la coopération dans les secteurs des hydrocarbures et des mines**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, Chalif Akbar Tjandraningrat, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des mines, notamment à la lumière de l'intérêt croissant des entreprises indonésiennes pour l'investissement en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre - qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du directeur général de la société "Pertamina Algérie" ainsi que de plusieurs cadres des deux parties - a été consacrée à l'examen des perspectives de coopération algéro-indonésienne dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, précise le communiqué.

La réunion a été une occasion pour échanger les vues sur les moyens de développer le partenariat entre les entreprises des deux pays, "notamment à la lumière de l'intérêt croissant des entreprises indonésiennes pour l'investissement en Algérie, à l'instar des sociétés "Pertamina" et "Pupuk", précise la même source.

Les discussions ont également porté sur le renforcement de la coopération entre le groupe Sonatrach et la société Pertamina dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que dans la commercialisation du pétrole

brut. Par ailleurs, il a été question d'un plan d'investissement présenté par la société "Pupuk Indonesia", leader dans les industries chimiques et des engrangements, qui a exprimé "son intérêt pour le développement de projets conjoints dans les domaines du phosphate et du gaz en Algérie, offrant ainsi de nouvelles opportunités de production locale et d'augmentation de la valeur ajoutée", selon la même source.

Les deux parties ont aussi abordé les moyens de développer la coopération dans le secteur minier, notamment dans l'exploitation, la transformation et la commercialisation du phosphate, ainsi que dans la prospection et l'exploitation des ressources minérales telles que le lithium.

Elles ont, en outre, évoqué le renforcement du dialogue et de la coopération concernant les chaînes d'approvisionnement et la production durable de matières premières critiques et de métaux rares, ainsi que l'échange d'expertises dans les domaines

maînes des hydrocarbures et des mines.

Par la même occasion, M. Arkab a réaffirmé "l'attachement de l'Algérie à construire des partenariats stratégiques équilibrés et fructueux avec les pays amis, fondés sur le principe du bénéfice mutuel, le transfert de technologie et la valorisation des ressources nationales", saluant l'expérience indonésienne dans le développement des industries de transformation liées aux hydrocarbures et aux mines.

L'ambassadeur indonésien a, pour sa part, exprimé la considération que porte son pays pour les opportunités de coopération offertes en Algérie.

Il a souligné la volonté de l'Indonésie de renforcer sa présence économique en Afrique à travers des partenariats de qualité avec l'Algérie, considérée comme "un partenaire fiable grâce à sa stabilité, à la richesse de ses ressources naturelles et à son cadre juridique incitatif à l'investissement", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD****Sayoud participe à une session sur la mise en œuvre des principes volontaires d'investissement dans la réduction des risques de catastrophe**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a pris part, lundi au Cap (Afrique du Sud), à une session ministérielle sur "la mise en œuvre des principes volontaires de haut niveau pour l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe", indique un communiqué du ministère. Cette session, inscrite dans le cadre de la poursuite de la réunion ministérielle du Groupe de travail du G20 sur la réduction des risques de catastrophe (RRC), a été consacrée à "l'échange de vues entre les ministres, les représentants des Etats membres et invités ainsi que les organisations internationales sur les mécanismes de financement innovants visant à renforcer les investissements dans la prévention des catastrophes ainsi que sur les moyens de suivre l'efficacité de ces investissements et de mesurer les progrès collectifs des Etats". Les discussions ont également porté sur

"les obstacles institutionnels et législatifs limitant l'élargissement de ces investissements", sur "la promotion des partenariats avec le secteur privé dans le domaine de la réduction des risques" ainsi que sur "le partage des meilleures pratiques pour accompagner les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires dans la mise en œuvre des principes convenus", selon le communiqué du ministère. Cette réunion ministérielle de haut niveau, à laquelle participe le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, se tient en parallèle avec la célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (IDDRR). Elle constitue l'aboutissement des réunions techniques et des activités parallèles entamées depuis le 8 octobre courant, avec la participation des Etats membres, de cinq pays invités ainsi que des organisations internationales onusiennes et régionales.

**ALGÉRIE - PALESTINE****Le ministre palestinien de la Jeunesse et des Sports salue hautement la position de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause**

Le ministre palestinien de la Jeunesse et des Sports et président de l'Association des Scouts palestiniens, M. Jibril Rajoub, a salué hautement, mardi à Alger, la position de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause, une position découlant du "glorieux héritage de lutte" du peuple algérien contre le colonialisme.

"Nous saluons hautement la position de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause", a déclaré le ministre palestinien lors de sa rencontre avec le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, dans le cadre de sa visite en Algérie, en présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, M. Fayez Abou Aita.

Après avoir mis en avant "le rôle et le soutien" du président de la République à la cause palestinienne, M. Rajoub a rappelé "les efforts considérables déployés par l'Algérie dans tous les for-

international, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU, pour condamner l'agression et les crimes de l'entité sioniste" dans la bande de Gaza au cours des deux dernières années.

"La cause palestinienne est, par excellence, celle de l'Algérie. Tout le peuple algérien y adhère pleinement", a affirmé le ministre palestinien qui a ajouté que cette position "découle du glorieux héritage de lutte du peuple algérien durant sa Révolution de libération", laquelle demeure un modèle pour le peuple palestinien en tant qu'exemple de défi, de combat et de résistance, couronnée par la fin de la présence coloniale française".

Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de "réaliser l'unité palestinienne à travers le dialogue et la convergence des vues et des concepts", notamment autour de l'unité de la décision, de l'objectif et de la terre palestinienne", rappelant les crimes de génocide et d'épuration ethnique commis à Gaza. Une campagne nationale

d'aide humanitaire au peuple palestinien dans la bande de Gaza sera lancée, en coordination avec différents acteurs de la société algérienne, a annoncé, pour sa part, le commandant des SMA qui a souligné que cette initiative participe de "la position constante de l'Etat algérien en faveur de la juste cause palestinienne".

Au niveau arabe, M. Hamzaoui a indiqué que les SMA prendront l'initiative de "créer un comité scout arabe, en vue d'exprimer la solidarité et d'apporter l'aide et le soutien indispensables" au peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Il a également affirmé l'appui des SMA à "la demande formulée par les Scouts palestiniens concernant le gel du statut de membre des scouts de l'occupation sioniste au sein de l'Organisation mondiale du mouvement scout, en raison des actes criminels et des graves violations documentés, commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien".

**151<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DE L'UIP À GENÈVE****Réunion de coordination de la délégation du Conseil de la nation participant à l'assemblée**

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, lundi, une réunion de coordination de la délégation parlementaire qui prendra part à la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions connexes, prévues du 17 au 23 octobre courant à Genève (Suisse), indique un communiqué du Conseil.

À cette occasion, M. Nasri a donné des orientations sur l'impératif de défendre les positions et les approches de l'Algérie à travers "la diplomatie parlementaire qui renforce les réalisations historiques, le rayonnement et la réputation internationale dont jouit la diplomatie officielle", appelant à "donner une image honorable du Parlement et de l'Algérie".

Il a indiqué que cette réunion "traduit la coopération et la coordination permanentes entre les deux chambres du Parlement", ce qui constitue, a-t-il dit "une règle à laquelle il ne saurait être dérogé", selon le principe d'"un Parlement bicaméral parlant d'une seule voix".

La délégation, conduite par M. Nasri, est composée de membres du Conseil de la nation ainsi que de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

**PARLEMENT****Le ministre de la Communication reçoit une délégation du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation**

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu une délégation du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation, avec lequel il a évoqué le rôle vital du secteur des médias dans l'accompagnement de l'action législative et les défis auxquels il est confronté à la lumière des évolutions technologiques effrénées, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette délégation, composée du président du groupe parlementaire des Indépendants au Conseil de la nation, M. Bettahar Lazreg, et des membres du groupe, a rendu une visite de courtoisie au ministre de la Communication, à l'occasion de sa nomination à la tête du secteur, précise le communiqué, soulignant que la rencontre a "permis d'évoquer nombre de questions liées au secteur de l'information et de la communication et d'examiner les moyens de son développement, au service de l'intérêt national et du renforcement de la performance des établissements média-tiques".

Dans ce contexte, M. Bouamama a mis en avant l'importance de la coopération institutionnelle", insistant sur "le rôle vital des médias dans l'accompagnement de l'action législative".

Les deux parties ont également évoqué "les défis auxquels les médias nationaux sont actuellement confrontés, à la lumière des évolutions technologiques effrénées", insistant sur "la nécessité d'une action commune pour améliorer leurs performances et renforcer leur rôle, notamment dans la transmission des préoccupations des citoyens et l'accompagnement des aspirations de la société".

De son côté, la délégation du Conseil de la nation a salué "les efforts déployés par le ministère pour la modernisation et la promotion du secteur", selon le communiqué.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont "convenues de poursuivre la coordination et d'intensifier la concertation en vue de développer les mécanismes de coopération au service de l'intérêt général et du renforcement de la place des médias nationaux", conclut la même source.

APS